

UNIVERSITE MOULOD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE DU MASTER

OPTION :Architecture, ville et patrimoine

Atelier : Projet architectural et requalification urbaine

Thème:

«The blue marble »

Un cadre de Beauté chargé de l'Histoire



Présenté par :

M^{elle} BENGHERABI Khaoula
M^{elle} TORKMANI Fella

Dirigé par :

M^{me} LAOUES Souad
Mr AIT CHIKH Sadi

Année universitaire: 2015/2016

Remerciement

Avant tout nous remercions Allah tout puissant d'avoir donné la force et le courage pour surmonter toute les difficultés rencontrées durant toute l'année.

Nos sincères remerciements pour :

-Notre chère promotrice Mme LAQUES pour le suivie, les conseils et l'enthousiasme qu'elle a porté à cette étude et son soutien durant toute l'année.

- Mr Ait Chikh pour le partage de sa riche expérience, pour sa disponibilité, pour le regard critique et constructif de ce travail.

- Les professeurs du département d'Architecture ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique.

-Nous tenons à remercier également les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer notre travail.

En fin, nous remercions tout ce qui nous ont aidés de près ou de loin dans l'élaboration de notre travail.

Les Dédicaces

Ce mémoire de fin d'étude constitue l'aboutissement de notre parcours scolaire et universitaire et l'annonce du début de ma vie professionnelle.

Je dédie ce travail à:

Les deux personnes qui m'ont apporté le soutien et le confort tout au long de mes études, qui ont planté dans mon cœur l'âme de travail et d'étude, qui participent toujours à réaliser mes rêves, mes très chère parents: RABEH et ZOHRA

Mes frères : KARIM, AHMED, SIDALI, MUSTAPHA, OMAR ELMOKHTAR, ABD EL MADJID et ma sœur FATIHA

Pour qui je souhaite la réussite totale dans la vie.

Je dédie aussi ce travail à mon oncle MAHFOUD et ma tante HOURIA et ses filles : LAMIA , IMANE , CHAHINEZ , AKISSA , ZOHRA

Mon oncle RABEH et mes belles sœurs WAHIBA et IKHLAS .

A toute **ma famille** paternelle et maternelle.

Enfin je dédie ce travail à moi et ma binôme FELLA et mes amies SELMA , ASMA à qui je souhaite un avenir plein de joie et de réussite.

KHAOULA

Résumé

« Changer pour que tout continue »¹ Notre thème introduit la notion de requalification urbaine qui est une nouvelle tendance contemporaine de l'aménagement de la ville, elle est largement diffusée et reconnue sur la scène internationale.

La requalification urbaine a pour objet d'éviter la fragmentation urbaine en identifiant et régénérant son potentiel ; cette régénération tissulaire opère sur des lieux stratégiques et vise à redynamiser le cœur des agglomérations et des centres urbains en travaillant sur les tissus existants.

A travers notre travail ayant pour cas d'étude « le quartier des Annassers d'Alger » nous allons essayer de définir et de pratiquer les principes de requalification urbaine tout en gardant son identité et ces biens patrimoniaux; cette pratique a pour but de remédier à ses problèmes et améliorer son cadre de vie, nous parviendrons aussi à requalifier et à réanimer ce quartier en friche à travers des aménagements proposés lors de notre opération urbaine qui répond à des objectifs spécifiques fixés lors du diagnostic effectué sur le quartier des Annassers .

Mots clés :

Requalification urbaine, friche industrielle, fragmentation urbaine, centre urbain,

¹GIUSEPPE Tomasi di Lampedusa, IIGattopardo, 1958(traduction française : le Guépard, paris, seuil, 1959, p35

Sommaire

Remerciement	I
Dédicaces.....	II
Résumé.....	IV
Introduction à l'option.....	V
Sommaire.....	IX
Chapitre introductif	
1. Introduction générale.....	1
2. Problématique générale.....	3
3. Hypothèses.....	4
4. Objectifs	5
5. La méthodologie d'approche.....	5
Chapitre 01 : support théorique	
Introduction.....	6
1. Le patrimoine et la requalification urbaine.....	6
1.1 Notion de patrimoine.....	6
1.2 Les différents types de patrimoine.....	6
1.2.1) Le patrimoine naturel	6
1.2.2) Le patrimoine culturel.....	6
1.2.3) Le patrimoine urbain.....	7
a.) Différents types de patrimoine urbain.....	7
b.) Les noyaux historiques	7
c.) L'ensemble fortifié.....	8
d.) L'ensemble à caractère religieux.....	8
e.) L'ensemble rural, village.....	8
f.) L'ensemble industriel.....	8
g.) L'ensemble archéologique.....	9
1.2.4) Patrimoine architectural.....	9
1.2.5) L'espace public notion et typo morphologie.....	10
a) La rue	11
b) La ruelle.....	11
c) Avenues et promenades.....	12
d) Le boulevard.....	12
e) Le passage.....	12
f) La place	12
g) La cour publique	12
h) L'espace vert	12
1) La sauvegarde et la protection du patrimoine architectural et urbain.....	14
2.1) Le renouvellement urbain.....	14
2.1.1) Exemple de renouvellement urbain : Le quartier Wilson à Reims.....	14
2.2) La Requalification urbaine.....	14
2.2.1) Requalification du quartier Gagarine	15
2.3) Des actions pour le renouvellement et la requalification de l'urbain	16
2.3.1) Rénovation	16
2.3.2) La réhabilitation.....	17
2.3.2) La restructuration.....	17
2.3.3) La restauration	17
2.3.4) La reconversion	18

2) Les friches	18
3.1) Type des friches.....	19
3.2) Etude d'un cas de friche industriel et patrimoine	19
2.1) Descriptif Hammarby	19
a) Cahier des charges	20
b) Des objectifs définit pour 2015	20
Conclusion	21
Chapitre 02 : chapitre contextuelle	
Introduction	22
1.) Présentation de la ville d'Alger.....	22
1.1) Choix de la ville d'Alger.....	22
1.2) Situation et limites.....	22
a) Les limites physiques (Alger wilaya).....	23
b) Les limites administratives (Alger ville).....	23
1.3) Aperçu historique sur la ville d'Alger.....	23
1.3.1) Période précoloniale (avant 1830).....	24
b) période romaine 40 ans Av/JC « ICOSIUM ».....	24
c) période berbéro musulmane « 10ème siècle après /JC ».....	24
d) période turque, établissement Turc (16ème siècle).....	25
1.3.2) Période coloniale (1830-1962)	25
a) Alger 1830-1846	26
b) Alger 1846-1880 (Articulation : ville, faubourg, port).....	26
c) Alger 1880-1930 (De la ville au faubourg).....	26
d) Alger 1930-1962.....	26
1.3.3) Période postcoloniale (Alger après l'indépendance).....	26
2) Le site d'intervention : quartier des Annassers.....	27
2.1) Choix du site	27
2.2) Situation et délimitation.....	28
a) Situation.....	28
b) Délimitation	28
c) Accessibilité.....	29
2.2) Caractéristiques du site d'intervention	29
a) Topographie.....	29
b) Géologie.....	29
c) Climatologie.....	30
d) La Sismicité	30
2.3.1)L'approche paysagère	30
a) L'analyse sensorielle de K.L	31
a.1) L'imagibilité.....	31
lisibilité	31
a.2) La	
lisibilité	31
a.3) Bâtir l'image	31
a.4) Structure et identité	32
2.4.3) Evolution et transformation des Annassers	32
a) Aperçu historique des Annassers.....	32
a.1) Période 1830-1895	32
a.2) Période 1859-1954.....	33
b) Les quartiers	33
b.1) Quartier des Annassers- Abattoirs	34

b.2) Le jardin d'essai	34
c) Les limites	34
d) Les voies	34
Sous synthèse 1.....	35
e) Les nœuds	35
f) Les points de repères	36
Sous synthèse 2.....	38
2.4.3) L'image urbaine.....	38
a) Lecture de l'état du bâti	38
b) Lecture des gabarits	39
c) Lecture de densités	39
d) Lecture typologique	40
e) Lecture des activités.....	40
f) Lecture du statut juridique	41
2.4.4) Diagnostic.....	41
a) Critique des différentes propositions urbanistiques.....	41
Critique	42
Proposition C.N.E.R.U	43
Synthèse	43
b) Potentialités	43
c) Carences.....	43
d) Les actions et propositions du projet urbain	44
d.1) Le plan de mobilité.....	44
d.2) Le plan blanc.....	45
d.3) Le plan vert	46
2.4.4) Les différentes propositions du projet de requalification de la friche industrielle des Annassers.....	46
a) Quelques concepts appliqués dans le projet urbain.....	46
b) Les projets environnementaux, à proximité du jardin d'essai	46
c) Les projets culturels et éducatifs	46
d) Projet d'affaire et d'échange	47
Chapitre 03 : Approche architecturale	
Introduction	48
1) Objectifs.....	48
2) Un centre de l'environnement pour requalifier.....	49
2.1) Le Landscape Formation One (LF One).....	49
2.1.1) Présentation du projet.....	49
2.1.2) Fiche technique.....	50
2.1.3) Aspect formel.....	50
2.1.4) Métaphore du mouvement.....	50
2.1.5) Aspect spatial.....	50
2.2) Le siège et centre unique de Veolia environnement.....	51
a) Présentation du projet.....	51
b) Démarche du projet	52
c) Le programme général du projet.....	52
Synthèse.....	53
3) Les objectifs d'intervention	54
3.1) Objectifs liés au site.....	54
3.2) Objectifs liés au thème	54

4) Conceptualisation	54
4.1) Les contraintes.....	54
4.2) Les contraintes liées au thème	55
5) Les concepts dégagés	55
5.1) Concepts liés à l'urbain	55
5.2) Concept de perméabilité	55
5.3) Concept de continuité	55
5.4) Concept de fragmentation	55
5.5) Concept de transparence	55
5.6) Concept d'articulation.....	56
6) Formalisation.....	56
7) Genèse du projet architectural	59
8) Description du projet architectural.....	59

Introduction générale

La ville est un espace de vie, mais aussi un lieu de passage des individus où certains se rencontrent, d'autres tissent des liens entre- eux, alors que d'autres se côtoient carrément dans l'anonymat.

L'évolution de la ville, les mutations de sa population d'une époque à une autre, les changements des pouvoirs politiques et des décideurs, l'introduction de nouvelles techniques, de nouveaux modes de vie sont entre autres, des facteurs qui induisent à leur tour de nouveaux modes d'appropriation de l'espace.

Le patrimoine d'un peuple est la mémoire de sa culture vivante, ou dans le contexte actuel de communication planétaire instantanée, et de mondialisation, il existe de surcroît, un risque réel d'uniformisation de la culture.

Or pour exister, chaque peuple a besoin de témoigner de sa vie quotidienne, d'exprimer sa capacité créatrice, de conserver les traces de son histoire. Le patrimoine est l'instrument de ce va et vient entre passé, présent et futur, aussi réceptacle des mémoires, il matérialise la valeur symbolique des identités culturelles et constitue un repère structurant de tous ces legs et richesses qui persistent encore. Il se manifeste par une multiplicité d'expressions tant matérielles (monuments, paysages, objets...), qu'immatérielles (langues, savoir-faire, arts du spectacle, musique...). Le patrimoine, parce qu'il permet la compréhension de soi-même, il est une des clefs de la compréhension des autres, mais il est aussi multiple dans ses origines. La notion de patrimoine s'est considérablement modifiée afin de mieux rendre compte d'une approche plus globale. Aujourd'hui elle est plutôt une notion ouverte qui peut développer de nouveaux objets et de nouveaux sens, car elle reflète la culture vivante plutôt qu'une image figée du passé.

Les espaces publics qui sont des lieux où se déroulent les différentes pratiques de la vie urbaine, telles que le commerce, la circulation, la détente ou tout simplement la rencontre, subissent alors différentes mutations qui se lisent, tant dans leur valeur symbolique, qu'à travers leurs fonctions et leurs usages.

Dans ce contexte, la qualité des espaces publics contribue fortement à l'embellissement de la ville, puisque ces derniers constituent des éléments déterminants du paysage urbain qui agissent sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs...

Il s'agit d'une part de créer un cadre de vie agréable pour les habitants des villes et d'autre part de communiquer et de faire connaître les qualités globales de ce cadre de vie à travers des qualités spatiales et esthétiques des espaces publics. L'espace public devient alors, le support privilégié d'une communication sur l'image de la ville.

Les espaces publics sont désormais reconnus comme des formes urbaines à préserver, la ville étant considérée dans son ensemble, avec ses creux et ses pleins. C'est la manière dont l'action sur les espaces publics a intégré la référence au patrimoine. En effet, les espaces publics semblent être de plus en plus aménagés selon des formes faisant référence au passé et de manière plus globale, en prenant en compte à la fois la voirie, le mobilier urbain, les enseignes et les façades, en particulier dans les centres historiques. C'est l'un des aspects de ce que l'on peut appeler une mise en patrimoine des espaces publics.

L'Algérie à l'instar des autres pays du monde recèle une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. Elle possède un patrimoine exceptionnel qui traduit dans toute sa plénitude une histoire civilisationnelle multiple et dont les témoins sont ces sites et monuments qui subsistent encore. Ce qui fait la richesse de ce patrimoine, se sont les Médinas et cités du nord, les Ksours sahariens ou les villages Kabyles, sans négliger l'héritage architectural datant de l'époque coloniale, acquis comme patrimoine exceptionnel tel que les anciens quartiers d'Alger. Ce patrimoine colonial représentatif d'une valeur culturelle est devenu au fil du temps vulnérable face à des mutations irréversibles. En effet il continue de subir les outrages du passé et un large pan de ce patrimoine est en constante dégradation. Pendant les années de colonisation, l'Algérie a connu un exode rural sans précédent suite aux effets de la guerre, et après la colonisation, l'état algérien devait faire face à une population citadine en constante augmentation ce qui a induit forcément une politique de logement non soucieuse des questions urbaines. Cependant, les quartiers dits coloniaux se trouvaient menacés par un développement spontané et des étalements urbains leur causant une dégradation. Le centre-ville traverse aujourd'hui une crise aiguë où se conjuguent : détérioration du cadre de vie, congestion, augmentation des problèmes sociaux

(insécurité...), dépassement des seuils de saturation des espaces publics, et stérilité des actions entreprises par les pouvoirs publics.

La problématique de vétusté et de la perte du patrimoine coloniale en Algérie devant l'indifférence des politiques mises en place est une réalité indéniable. Elle suscite une prise de conscience et nous pousse à remettre en cause tout le processus contribuant à sa dégradation.

Comme prétexte d'intervention avec tous les éléments significatifs patrimoniaux qu'il recèle notamment le jardin d'Essai, le patrimoine industriel ainsi que les composantes urbaines qui le constituent et qui ont vu leur paysage se transformer au près du temps et de l'histoire.

Ces ressources patrimonial sont malheureusement peu valorisées, et leur état ne cesse de se dégrader pour cause absence d'actions de sauvegarde et mise en valeur.

Dans notre projet nous privilégions, une démarche novatrice à tendance conservatrice qui réponds à la fois aux principes de durabilité urbaine et patrimoniale et ceux de renouvellement urbain qui signifie non pas une démolition, un changement radicale et une rupture mais plutôt une reconquête urbaine avec la continuité et l'interprétation des espaces urbains existant et un complémentaire dans un ensemble paysager cohérent .

En effet cette démarche incite un nouveau mode d'intervention sur le tissu urbain existant en difficultés dans le quartier des ANNASSERS en les réinsérant dans la dynamique urbaine d'Alger métropole.

Un des actions majeur du quartier est l'existence de la friche industrielle composée d'anciennes usines. Cet élément pourrait constituer une opportunité foncière pour la réussite du projet de requalification.

Par ailleurs, toutes les composantes de la société locale seront sollicitées et mobilisées, habitants, usagers, associations, entreprises, groupes religieux pour participer au pilotage général du projet –requalification de cette entité du centre d'Alger-.

Enfin cette démarche, prône une action concertée et multisectorielle en prenant en compte les spécificités locales ainsi que l'épaisseur historique du lieu.

Problématique

Les opérations de renouvellement et de requalification urbaine ayant pour objectif de reconstruire la ville sur elle-même demeurent compliquées et difficiles à mettre en œuvre. La maîtrise de ces opérations urbaines et patrimoniales nous amène à nous interroger sur les

méthodes à suivre dans le cadre d'une requalification urbaine afin de réinsérer le quartier dans la dynamique urbaine et patrimoniale.

- **Comment constituer à rehausser l'image d'Alger métropole avec la requalification du quartier des Annassers à caractère socio-culturel et économique très significatif ?**
- **Un projet environnemental dans une structure urbaine revisiter serait-il à même de redynamiser le quartier et d'assurer sa cohésion et la valorisation de son patrimoine ?**

Hypothèses

La lecture du contexte afin d'accumuler une banque de données et de connaître les éléments de permanences bâtis et non bâtis de la ville d'Alger en générale et du site d'intervention en particulier qui va nous permettre de maîtriser l'espace et l'identification du patrimoine qui caractérise le site.

La proposition d'un projet urbain sur un site patrimonial une véritable mémoire du lieu industriel pour une perméabilité dans le quartier et une valorisation du patrimoine naturel jardin d'essai et la mer d'une part et requalification du site industriel d'une autre en créant un lieu d'échange et de communication et de valeur.

- La proposition d'un projet d'architecture environnemental afin d'apporter des réponses aux problèmes liés au patrimoine naturel et industriel (mise en valeur et interprétation à l'urbain) et un moyen de reconquérir l'espace front de mer et s'approprier la mer.
- La proposition d'un projet urbain lieu d'échange et de communication sur un site patrimonial , véritable mémoire du lieu industriel , pour une perméabilité dans le quartier et une valorisation du patrimoine naturel , « le jardin d'essai » et la mer d'une part , et la requalification du site industriel d'autre part .

Les objectifs

- ✓ Identifier le potentiel patrimonial du site d'intervention, maîtriser les connaissances des formes urbaines du quartier.

- ✓ Assurer la continuité urbaine à travers la requalification de la friche industrielle et le renouement avec les éléments naturels comme véritable potentiel patrimonial naturel (mer/jardin d'essai)
- ✓ Répondre à carences relevées à l'échelle relative en termes d'espaces publics, de prise en charge des équipements, des espaces dédié aux loisirs, aux touristes, et enfin aux différents parcours liés aux caractères du site.

La méthodologie d'approche

Pour mener bien le travail de fin de cycle et corner au mieux notre thématique nous avons adopté la méthodologie suivante répartie en trois chapitres .

Le 1^{er} chapitre : Support théorique

Ce chapitre sera consacré à ensemble de notions , définitions et approches liées aux généralités du patrimoine selon des contextes spatiales temporels , et aux composantes urbains patrimoniales notamment les espaces publics . En outre la protection , la valorisation de ces éléments urbains et les actions liées à cela sont aussi mises en exergue .

Le 2^{em} chapitre : Approche contextuelle

Sera consacré à l'étude du contexte de la ville d'ALGER en générale et du site et d'intervention LES ANNASSERS en particulier afin d'assurer la maitrise de l'espace l'identification des éléments patrimoniaux

Le 3^{em} chapitre : Approche architectural

Sera consacré à l'approche thématique relative à notre cas d'étude, à la proposition d'un projet urbain et un projet architectural, et d'apporter des réponses aux problèmes d'articulation de perméabilité, de requalification d'un des anciens quartiers d'Alger « LES ANNASSERS ».

Introduction

Le patrimoine est devenu une donnée très importante pour la gestion de nos villes et notre existence. En effet mémoire des lieux et de l'histoire ces témoins du passé sont devenues des véritables sources identitaires et ressources économiques, sont des éléments à prendre en compte dans toute stratégie de croissance, gestion et planification urbaines. C'est pourquoi dans ce chapitre nous traitons quelques notions relatives au patrimoine, à sa diversité et à sa catégorisation à travers le temps.

L'intervention sur la ville et sa requalification peut être globalisante et peut relever donc du bâti et du non bâti de ses vides et de ses pleins. Les espaces publics sont des éléments principaux de composition urbaine des villes, sont alors devenues de véritables éléments de mémoire dans la continuité du bâti comme patrimoine urbain.

2) Le patrimoine et la requalification urbaine

1.1) Notion de patrimoine

Le **patrimoine** est défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension)² En droit civil, le législateur l'entend comme l'ensemble des biens et des obligations d'une personne.

Le concept de patrimoine est aujourd'hui entendu de manière large, puisqu'il englobe les monuments, les paysages mais aussi les traditions, les langues et la gastronomie.

1.2) Les différents types de patrimoine

1.2.1) Le patrimoine naturel

Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constitue le patrimoine naturel, il est formé de ressources naturelles comme l'air et l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentes dans la nature.

1.2.2) Le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel dans son ensemble recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine:

²www.marseille-renovation-urbaine.fr

a. Le patrimoine culturel matériel

Il peut être mobilier, et concerner des œuvres de fabrication humaine (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits...), de grande qualité artistique qui lui vaut une distinction spécifique.

Il peut être également de nature immobilière, partie intégrante du paysage urbain d'une ville : monuments, sites archéologiques, centres historiques.

b. Le patrimoine culturel immatériel

La notion de patrimoine culturel immatériel est apparue au début des années 1990, en contrepoint de patrimoine mondial tourné essentiellement vers les aspects matériels de la culture.³

1.2.3) Le patrimoine urbain

La notion de patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, il comprend les tissus les villes et des ensembles préindustriels hérités des siècles précédents.

C'est tous les groupements de constructions constituant une agglomération qui de par son unité et son homogénéité et par son unité architecturale et esthétique ; présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique. (Dictionnaire d'urbanisme).

✚ Différents types de patrimoine urbain

➤ Les noyaux historiques

Il s'agit on plus répandu occupant une position plus au moins centrale dans une agglomération vaste, il se présente sous forme d'un tissu ancien de construction de hauteurs similaires dominées par des éléments plus élevés.



³G.H. Balley, 2003, « Le patrimoine architectural : les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée », Éditions Delta Vevey, p87

L'ensemble fortifié

La plupart des cités anciennes furent pour des raisons de sécurité militaire ceintes de remparts. L'installation sur des hauteurs et la construction des enceintes fortifiées était une réponse défensive contre les éventuelles attaques des ennemis.



➤ L'ensemble à caractère religieux

Très nombreux, sont les ensembles historiques qui témoignent de l'importance accordée par les civilisations à la fonction religieuse.



➤ L'ensemble rural, village

Expression d'un système socio-économique, ils traduisent aussi une volonté de défense. Le cadre naturel est un élément primordial et indissociable à l'harmonie de l'ensemble.



➤ L'ensemble industriel

Le patrimoine industriel comprend les vestiges de la culture industrielle qui sont de valeur historique, sociale, architecturale ou scientifique. Ces vestiges englobent : des bâtiments et des machines, des ateliers, des structures et infrastructures de transport aussi bien que des lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie (habitations, lieux de culte ou d'éducation).



➤ L'ensemble archéologique

Sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et objets mis au jour, ainsi que toutes autres traces des générations antérieures. Le patrimoine archéologique comprend les structures, les constructions, les groupes de bâtiments, les sites aménagés, les objets meubles et les monuments d'autres sortes avec leur contexte, qu'ils soient sur la terre ferme ou immergés.



1. 2.4) Patrimoine architectural

Il regroupe toutes architectures populaires et vernaculaires, ainsi que l'architecture des ensembles ruraux, Elle se caractérise essentiellement par des monuments, toutes création isolée ou groupée qui porte témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique dont quelques exemples ci-dessous.

Le Parthénon: (architecture classique)

Le Parthénon (-447 à -423 puis de -421 à -407)), temple athénien, a été construit très rapidement et a nécessité une forte main d'œuvre.



Fig 7 : Le Parthénon
Source : www.wikipédia.fr

Notre Dame de Paris (Le Moyen Age)

La cathédrale Notre-Dame de Paris, en forme courte Notre-Dame, est la cathédrale de l'archidiocèse de Paris, en France...



Les jardins de l'Orangerie : (L'architecture de la Renaissance)

Le bâtiment est conçu pour protéger les arbres exotiques du froid



La tour Eiffel (L'époque contemporaine)

La tour Eiffel a été construite par Gustave Eiffel pour l'exposition universelle de Paris de 1889.



Synthèse de la lecture

« La notion de patrimoine s'est profondément renouvelée pour désigner aujourd'hui les héritages matériels ou immatériels reconnus par la société afin d'être transmis aux générations futures »⁴. C'est à la faveur de ce renouvellement que l'espace public est progressivement entré dans le champ du patrimoine, celui-ci s'élargissant aux « abords du monument, puis [à] l'espace public et [au] site, débouchant finalement sur l'idée de paysage ou d'environnement patrimonial » (Stein, 2003, P. 299). Les espaces publics sont désormais reconnus comme des formes urbaines à préserver, la ville étant considérée dans son ensemble, avec ses creux et ses pleins. Cette évolution s'inscrit d'ailleurs dans une tendance à plus long terme qui « a fait sortir le patrimoine du domaine privé pour acquérir une reconnaissance publique ».

1.2.5) L'espace public notion et typo morphologie

« La notion d'espace public n'y fait pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse. On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usagers publics; donc l'espace public est formé par une propriété et par une affectation d'usage. L'espace public s'oppose, au sein du domaine public, aux édifices publics, mais il comporte aussi bien des espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages...), des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières...) ou des espaces plantés (mails, cours...etc.)»⁵



Fig 11 : Jardin à Philadelphie
[Http : //www.building.com.uk](http://www.building.com.uk)

⁴Choay F, 1992, Veschambre, p 58

⁵Choay.F, Marlin, 1996, Ibid

✚ Les formes des espaces publics

« La forme urbanistique de l'espace public peut- être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, ...etc.Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec forme à l'espace public. Le réseau d'espaces publics comprend encore des espaces verts, qui selon leur grandeur, sont eux aussi traversés par des rues et autres voies»⁶

a) La rue

La rue est considéré comme «un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents»⁷. La rue c'est l'espace des circulations et des transports, c'est le canal des déplacements vers un but à partir d'un point d'origine.



Fig 14.15: rue de Didouche Mourad
Source : photo prise par l'auteur

b) La ruelle

Elle est plus étroite que la rue, ses dimensions sont en fonction du nombre d'habitations (Samali.M, 2008). Les ruelles sont des voies d'accès, qui desservent les habitations, elles ont un rôle important dans la structure de l'implantation du bâti. L'aménagement de ruelle peut donner une certaine cohérence au lotissement dans le cas d'une coopération en lots libres.

⁶Michel Bassand, Anne compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein et Peter Guller, 2001 « Vivre et créer l'espace Public », PPUR presses polytechniques

⁷Choay.F, Marlin , 1996, Ibid

c) Avenues et promenades

C'est le chemin par lequel on arrive à un lieu où une destination, puis par extension l'allée d'arbres menant à un château et enfin une large voie urbaine bordée d'arbres.



d) Le boulevard

Selon le dictionnaire Larousse c'est une large voie de communication urbaine établie dans les villes sur l'emplacement des anciens remparts. Donc il permet de contourner une ville de l'extérieur, comme il fait une ceinture périphérique.

e) Le passage

« On peut considérer le passage comme une petite voie dans un îlot, un quartier, il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger ou faciliter la circulation piétonne de manière privilégiée, il peut être ouvert ou couvert »⁸.

f) La place

« Du latin (platea) la place publique est un espace public non bâti desservi par des voies, affecté aux piétons et aux véhicules, au revêtement généralement minéral et d'édicules divers ».

g) La cour publique

La cour est un coin fermé, c'est un espace découvert, entouré de murs ou de bâtiment, fait partie d'une habitation, d'un édifice administratif scolaire, qui souvent s'ordonne d'elle.

h) L'espace vert

« L'espace vert désigne un endroit où la nature est aménagée pour l'agrément et l'épanouissement de l'espèce humaine. Les espaces verts embellissent les cités et sont interdits à toutes les activités pouvant les dégrader »⁹.

Les typologies de l'espace vert sont multiples et peuvent être se présenter comme suit :

- **Parc urbain** : « c'est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grandes dimensions »¹⁰

⁸Sahli, F, 2009, les espaces publics

⁹Dictionnaire des définitions sur www.francetop.net/dictionnaire

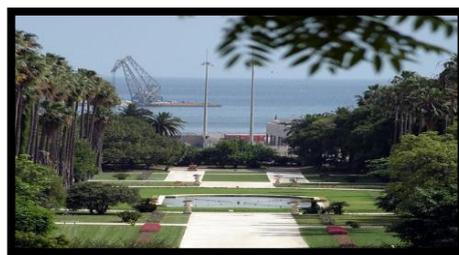
¹⁰Choay.F et Marlin, 2010 opci t

- **Jardin botanique:** Institution qui rassemble des collections documentées de végétaux vivants à des fins de recherche scientifique, de conservation, d'exposition et d'enseignement.
- **Jardin ornemental:** Espace aménagé où l'échantillon végétal ornemental prédomine.
- **Jardin résidentiel:** Jardin aménagé pour le délasserment et l'esthétique, rattaché à un ensemble résidentiel.
- **Jardin particulier:** Jardin rattaché à une habitation individuelle.
- **Jardin public:** Représente l'ensemble des jardins de quartier, les jardins des hôpitaux, les jardins d'unités industrielles et les jardins d'hôtel (Jardin d'essai Algérie)



🌈 Jardin d'essai-EL-Hamma-Algérie

Parmi les lieux enchanteurs d'Alger, il y a le Jardin d'Essai d'El-Hamma de Belcourt. Situé sur un endroit particulièrement humide et marécageux, le Jardin, depuis sa création en 1832, recèle de nombreuses curiosités, aussi bien florales qu'architecturales. Il



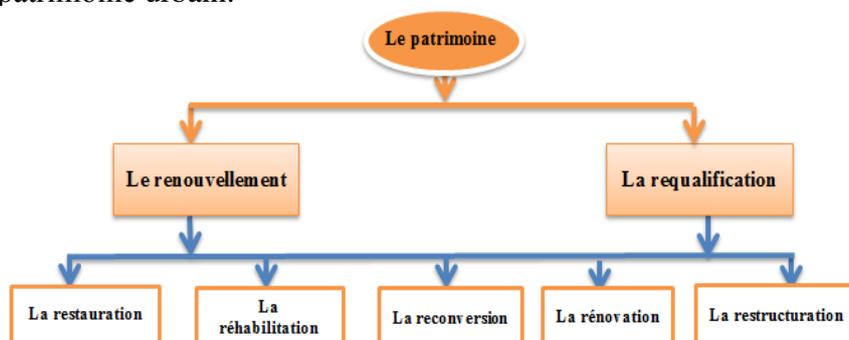
compose un cadre paysager très riche avec le Musée des Beaux-Arts, la Villa Abdelatif, et le Monument de Makam El-Chahid, des lieux à haute valeur historique culturelle.

Dans le cadre de la conception de notre projet, nous envisageons une approche visant à redynamiser le quartier des Annassers basé sur des actions de requalification de certains espaces et le renouvellement d'autres.

Ces opérations aujourd'hui nécessaires pour une démarche de gestion urbaine novatrice a tendance conservatrice signifie non pas démolition, un changement radical et une rupture, mais plutôt un "un renouement" et une continuité urbaine.

3) La sauvegarde et la protection du patrimoine architectural et urbain

La nécessité de préserver les richesses transmises par les générations passées et la prise de conscience des dangers qui guettent cet héritage ont amené au développement de certaines actions d'intervention sur le patrimoine urbain.



2.1) Le renouvellement urbain

Le renouvellement urbain se définit comme « un nouveau mode de développement et de fonctionnement de la ville visant à économiser les espaces et l'énergie, à régénérer les territoires urbains dégradés et à accroître la mixité sociale »¹¹

2.1.1) Exemple de renouvellement urbain : Le quartier Wilson à Reims

Construit dans les années 60 sous forme de grands ensembles d'habitat social, le quartier connaît des fragilités liées à son urbanisme de conception fonctionnaliste (obsolescence du bâti, dysfonctionnement des centres commerciaux...). C'est à partir de ce constat qu'une démarche de renouvellement urbain a été engagée depuis 1989 pour restructurer et requalifier le quartier.(fig 24).

¹¹Jegouzo Yves, 2001, La loi SRU, Dossier in l'actualité juridique, p.9-17



Fig24: Plan masse du quartier

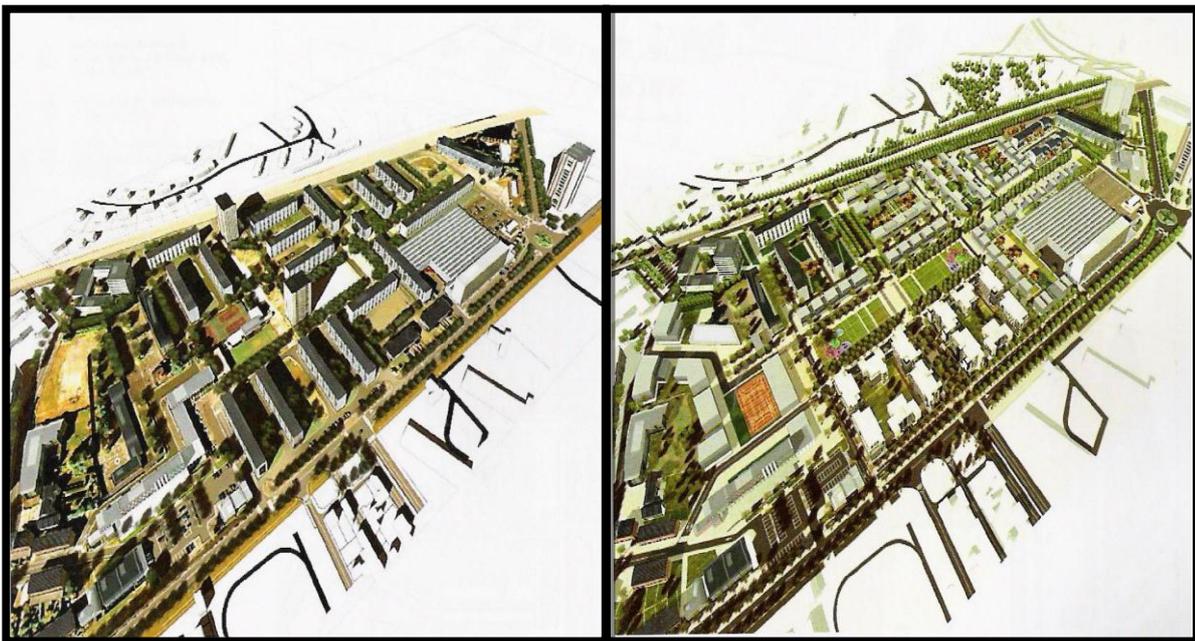


Fig 25: Le quartier Wilson avant et après l'opération de renouvellement

2.2) La Requalification urbaine

C'est l'action dont le contenu est lié aux soucis de l'amélioration des conditions d'organisation et de fonctionnement de l'espace urbain.

2.2.1) Requalification du quartier Gagarine



Fig26 : Requalification du quartier Gagarine

Source : <http://www.bbt-architecture.com>

2.3) Des actions pour le renouvellement et la requalification de l'urbain

2.3.1) Rénovation

« La rénovation urbaine est guidée par un objectif : améliorer le cadre de vie des habitants en transformant en profondeur les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS). Il s'agit de remodeler ces quartiers fragilisés en intervenant sur l'habitat, la voirie, les circulations, les équipements publics, les espaces verts... »¹²

❖ Rénovation du quartier Beauvoir

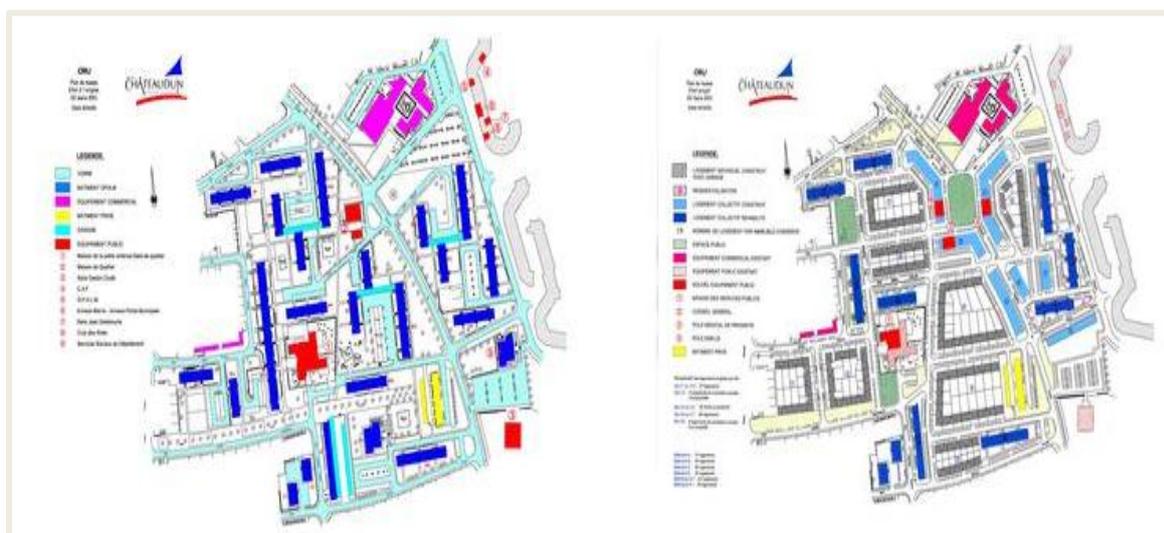


Fig27 : état du quartier avant et après l'opération de rénovation

Source : <http://www.ville-chateaudun.fr/Au-quotidien>

¹²<http://www.tomblaine.fr/renovation-urbaine>

2.3.2) La réhabilitation

Avant Après

défini la réhabilitation urbaine comme « cette action, assez récente dans le discours et la pratique urbanistique, a pour objectif l'intégration de secteurs urbains marginaux au reste de la ville, par des interventions aussi bien sur le cadre physique que sur le cadre social »

M. Saïdouni¹³



Fig28: exemple d'une façade d'un immeuble à Nantes
Source : www.wikipédia.fr

2.3.3) La restructuration

Zucchelli A.¹⁴ résume cette notion comme « l'ensemble des dispositions et des actions administratives, juridiques, financières, et techniques coordonnées et décidées par les responsables de la gestion urbaine avec les partenaires publics et privés pour intervenir dans certaines parties de la ville existantes ».



Fig29: Premier port de Suède, Göteborg
Source: <http://www.archeologiesenchantier.ens.fr>

2.3.4) La restauration

La charte de Venise dans son article 09, considère la restauration comme : « une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques... la restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument ».

Exemple de la façade de Notre Dame de Paris

La façade de Notre-Dame de Paris telle qu'on peut la voir aujourd'hui est en réalité le fruit des restaurations de Viollet-le-Duc.



¹³Maouia Saïdouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éditions Casbah, 2000, p.130

¹⁴Zucchelli Alberto, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, éd. OPU, 1984, p.306

2.3.5) La reconversion

Adaptation d'une industrie ancienne à de nouveaux besoins ; changement de production opéré par une entreprise, une localité ou une région ; changement de type d'activité ou de secteur d'activité au terme d'un processus de recyclage et de reclassement.

Exemple de la reconversion

La reconversion de l'usine de draps Blin et Blin à Elbeuf par l'agence Reichen et Robert est achevée en 1983. Elle permet la sauvegarde de plusieurs ateliers à étages et la création de 151 logements sociaux.



Synthèse

Ces différentes actions sur le patrimoine permettent de revitaliser la ville dans le respect de son identité, et constituent un facteur clé de développement. Le patrimoine peut agir comme un facteur de cohésion et d'intégration sociale entre des groupes ou des individus à travers la reconnaissance publique, comme élément identitaire et comme potentiel. Au demeurant ceci est matérialisé par des actions urbaines possédant des espaces et sites délaissés abandonnés sur les centres urbains. Ces derniers véritables potentiels fonciers sont une alternative de reconstruction de la ville sur elle-même pour des objectifs d'attractivité touristique, amélioration du cadre de vie et maîtrise de sa croissance.

4) Les friches

Au cours des années 1970, de nombreux lieux, symboles d'une ère industrielle, marchande ou militaire se retrouvent abandonnés et inutilisés du fait de la recomposition du système productif et de la fermeture des usines et des casernes. Ces espaces sont identifiés par le terme « friche ». Marie Hubert¹⁵

¹⁵Marie Hubert Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris

3.1) Type des friches

De nos jours, le terme de friche désigne toujours les terrains à l'abandon mais il est élargi à tout un éventail de situations et de territoires. Les zones industrielles ne sont plus les seules concernées : on trouve en effet des friches urbaines, des friches militaires, commerciales ou même des friches agricoles. Chacune se forme selon des processus et touche des territoires différents, mais aussi suscite des intérêts divers. Plusieurs types de friches peuvent être caractérisés comme suit :

- **Les friches urbaines** : sont peut-être celles qui suscitent le plus d'intérêt. Comme leur nom l'indique, elles se forment principalement dans les espaces urbains
- **Les friches militaires** : correspondent, quant à elles, à des espaces et bâtiments délaissés suite au départ de l'armée.
- **Les friches commerciales** : le produit de la fermeture de petits centres commerciaux de proximité qui ne génèrent plus assez de bénéfices pour se maintenir sur place.
- **Les friches industrielles** : Elles se localisent principalement dans les zones industrielles, suite au déclin d'une entreprise ou à sa délocalisation¹⁶.

3.2) Etude d'un cas de friche industriel et patrimoine

Pour une intervention urbaine claire et un dispositif de mise en œuvre opérationnel, nous étudions un exemple étranger de requalification d'une friche industrielle et portuaire pour comprendre les éléments qui ont mené au succès afin de les réinterpréter dans notre cas d'étude.

2.1) Descriptif Hammarby

Quartier au sud de Stockholm construit sur une friche industrielle et portuaire de 200 ha avec une hauteur de 5 étages.

Objectif Global: un centre dédié aux logements, bureaux et commerces

But: Construire un éco-quartier dont l'impact sur l'environnement serait de 50% inférieur à celui des aires d'habitation construites au début des années 90.

¹⁶ AMBROSINO C., ANDRES L. (2008), « Fiches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », in *Espaces et sociétés*, n°134, pp. 37-51.

Cahier des charges

Nouveau quartier construit sur une friche industrielle et portuaire au sud de Stockholm. Ce quartier a été planifié dans le cadre de la candidature de Stockholm pour les Jeux Olympiques de 2004. Les décideurs politiques de Stockholm ont voulu poursuivre la planification d'HammarbySjöstad avec l'objectif de rebâtir un quartier à haute densité, ressemblant au centre-ville et mélangeant catégories socio-professionnelles. Le chantier a démarré en 1994 et doit se terminer en 2010.



➤ Des objectifs définis pour 2015

- Transports et mobilité: 80% des déplacements en transports publics, 20% par véhicules non polluants.

- Energie: la consommation d'énergie des immeubles ne doit pas dépasser 50 kWh/m²,

Dont 15 kWh/m² pour l'électricité. 100% des énergies doit être de sources renouvelables, dont 80% en provenance des déchets.

- Eau: réduire de 60% la consommation d'eau par personne.

- Déchets : diminuer de 90% la production de déchets non recyclables et de 40% l'ensemble des déchets. Optimisation et recyclage des déchets.

- Urbanisme et architecture : 10 000 appartements pour 25 000 habitants vivant et travaillant à Hammarby-Sjöstad.

- Social: une participation citoyenne poussée des citoyens impliqués pour un quartier attrayant et durable que ce soit pour y vivre ou pour y travailler et se recréer.



Conclusion

La reconversion des friches a pris, dans le contexte de renouvellement et requalification urbain actuel, une importance considérable. Elle représente, en effet, la possibilité pour une commune de densifier le tissu urbain ou reconvertir ou réhabiliter, même aussi offre l'opportunité pour la collectivité locale ou territoriale de récupérer du foncier dans des endroits, où il se fait, le plus souvent, trop rare. De plus, ces espaces sont souvent situés au cœur de la ville et à des endroits stratégiques.

C'est aussi l'occasion de créer des opérations de qualité, alliant respect du patrimoine hérité et construction neuve mais aussi d'impulser une nouvelle dynamique dans des espaces souvent délaissés et de produire alors un effet de levier de développement aux abords de l'opération pour une cohésion urbaine globale.

Introduction

L'élaboration d'un projet architectural nécessite au préalable une bonne connaissance du contexte dans lequel il s'inscrit, ce doit être un projet contextualisé et parfaitement intégré à son environnement.

Une telle intégration suppose impérativement une bonne lecture et une analyse des caractéristiques de cet environnement.

La phase que nous entamons est une étape analytique qui nous permettra de rechercher et d'accumuler une banque de données et de connaître l'évolution de l'état actuel du site en question pour pouvoir apporter des réponses éventuelles aux carences et contraintes relevées.

1.) Présentation de la ville d'Alger

La ville d'Alger a une position de carrefour géographique (point de transition entre l'Europe et le cœur d'Afrique), cette position lui confère un statut de capitale exerçant un rayonnement économique, politique et culturel sur tout le pays, elle est la porte du pays voire même du continent.



Figure 34 : Situation de la ville d'Alger
Source : <http://www.alger-city.com>

1.1) Choix de la ville d'Alger

Notre site est à la charnière de deux obstacles naturels ; la mer méditerranéenne côté nord et la pente forte du côté sud ; ces deux critères ont été à l'origine de notre choix du site. Autrement dit on essaiera de démontrer par le biais de ce modeste travail l'affectation d'une zone urbanisable par des lois dictées par la nature. Par ailleurs la richesse patrimoniale du site, son histoire et ses valeurs architecturales et urbanistiques ne peuvent nous laisser indifférent même si la complexité est omniprésente.

1.2) Situation et limites

Wilaya d'Alger est située au nord de l'Algérie, elle est établie dans la baie d'Alger sur la mer méditerranéenne, elle comporte 28 communes et est délimitée par :

a. Les limites physiques(Alger wilaya)

Le territoire national pris en considération la wilaya d'Alger est délimité par des éléments identifiables:

- La mer méditerranée au Nord
- L'atlas saharien au sud
- Oued Tafna à l'Ouest
- Oued sibous à l'Est

b. Les limites administratives (Alger ville)



Fig35 : limites physiques d'Alger

Source : <http://www.alger-city.com>

Alger ville, capitale du pays, chef-lieu de wilaya, compte 28 communes, elle est délimitée

par:

- Blida au Sud à 51 km par la RN23.
- Tipaza au Nord-Ouest à 70km par la RN 11.
- Boumerdes au Sud est à 20km par la RN 5.
- La mer méditerranéenne au Nord et au Nord-Est.



Fig36 : limites administratifs d'Alger

Source : extrait du PDAU

1.3) Aperçu historique sur la ville d'Alger

Processus de formation et de transformation de la ville d'Alger

Selon L.BENEVOLO: La ville demeure une création historique particulière; elle n'a pas toujours existé mais apparue; à un certain moment de l'évolution des sociétés, elle peut disparaître ou être radicalement transformée à un autre moment. Elle n'est plus le fait d'une nécessité naturelle, mais celui d'une nécessité historique qui a un début et une fin.

1.3.1) Période précoloniale (avant 1830)

a) période phénicienne 4ème siècle avant/ JC « ICOSIM »

Cette période fut caractérisée par l'occupation d'ICOSIM (îles des oiseaux ou des buissons), une agglomération de quelques maisons et de dépôts de marchandises entourés de constructions défensives d'une médiocre importance, constitue la forme urbaine de l'implantation du comptoir punique ICOSIM.

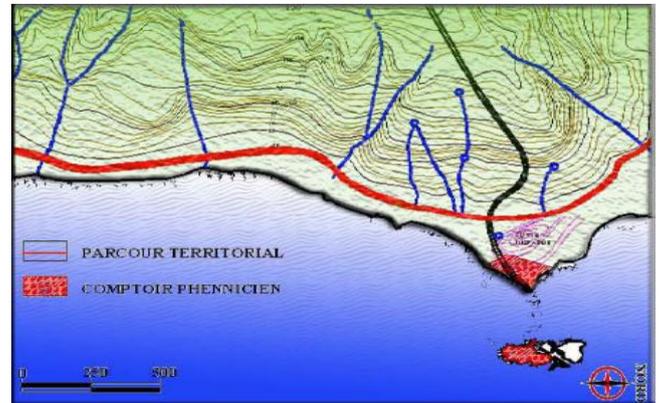


Fig37 : periode phénicienne
Source : R.Lespès,1999, Alger etude de géographie d'histoire urbain

Les éléments de permanences

- ✓ Le site.
- ✓ Le comptoir phénicien.

b) période romaine 40 ans Av/JC « ICOSIUM » Première structure de ville.

La ville s'est développée à l'intérieur d'une enceinte, l'intersection des deux axes donna naissance à un forum (à l'emplacement de l'actuelle place des martyres), ou se déroulait la vie économique, politique et religieuse.

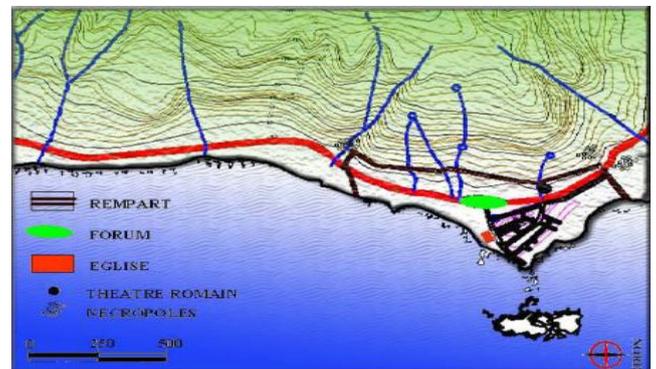


Fig38 : période romaine
Source : R.Lespès 1999, Ibid.

Les éléments de permanences

- ✓ Les deux axes majeurs (cardo/decumanus).
- ✓ Le forum (place de martyrs actuellement).

c) période berbéro musulmane « 10ème siècle après /JC »

Prolongement de la ville vers la colline démographie militaire se fixe sur l'emplacement des romains « citadelle ».

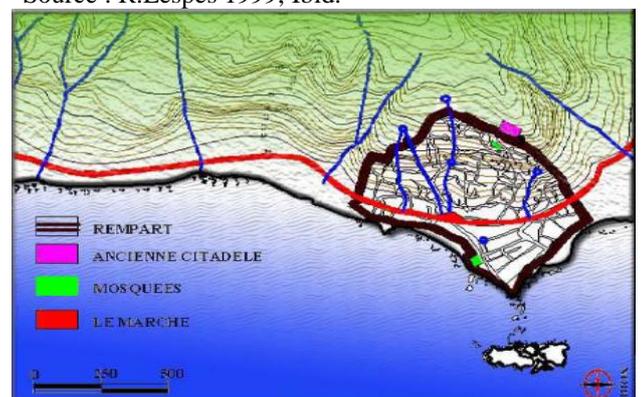


Fig 39 : periode berbéro-musulmane
Source : R.Lespès 1999, Ibid.

Les principes de la ville musulmane :

- Les éléments structurants : l'enceinte et les portes.
- Le souk qui se trouve à la rue commerciale linéaire.
- La citadelle au bout de decumanus.
- La mosquée au niveau du decumanus.

d) période turque, établissement Turc (16^{ème} siècle)

Le premier souci des turcs était d'agrandir les remparts déjà existant et la construction d'une nouvelle citadelle pour protéger la ville.

La ville apparaît dans son allure finale comme un triangle de douce blancheur.

Une loi interdisait la construction en dehors des murailles (pour raisons défensives) il s'agit donc d'exploiter au maximum l'espace intra-muros.

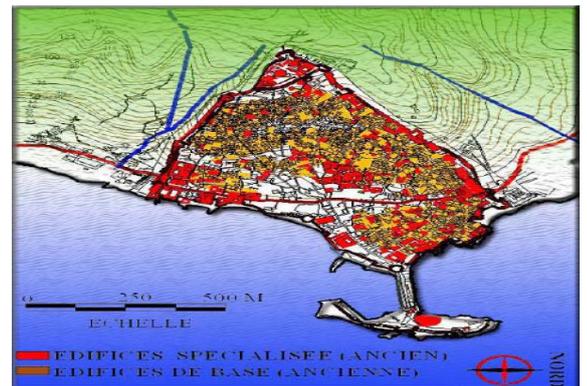


Fig 40 : période turque
Source : R.Lespès 1999, Opcit

Les éléments de permanences

- ✓ La rue souk el Kabîr (ex cardomaximus).
- ✓ La rue Bâb el djazira (ex decumanus quadrangulaire).

1.3.2) Période coloniale (1830-1962) la transformation de la ville d'El Djazair à Alger

Avec la colonisation, la Médina connaît et subit un choc qui la transforme et la débouille de ce qu'elle a accumulé durant les siècles de formation historique, social et spatiale.

a) Alger 1830-1846(développements la ville vers la mer)

Le colonisateur va déstructurer tout l'espace Contiguë à la mère, il le reconvertira en quartier européen et En port moderne, dont l'activité sera tournée vers la satisfaction Des besoins français.

Après avoir élargis les rues Bâb El Oued, Bâb Azzoune et la rue de la Marine, les colons démolirent la partie basse de la Casbah pour réaliser la place du gouvernement.



fig 41 :période coloniale
Source : Source : R.Lespès 1999, Ibid.

b) Alger 1846-1880 (Articulation : ville, faubourg, port)

Stabilisation des colons et début de l'urbanisme.

Durant cette période plusieurs mutations vont s'opérer sur la ville ainsi le quartier de Mustapha et celui d'Isly, se sont développés pour atteindre des rangs et des fonctions urbaines centrales.



Fig42 :période colonial
Source : R.Lespès 1999, Opcit.

c) Alger 1880-1930 (De la ville au faubourg)

Stabilisation des colons et début de l'urbanisme.

La vocation d'Alger, jusqu'alors militaire, va connaître une nouvelle tournure, celle du commerce et du tourisme. L'implantation de nouveaux édifices va accentuer le déplacement du centre d'Alger (Place du Gouvernement vers le boulevard la Ferrière).



fig 43:période colonial
Source : R.Lespès 1999, Ibid.

d) Alger 1930-1962

Cette période est connu l'apparition de l'urbanisme moderne qui a exigé :

- La place d'armes devienne la place du gouvernement.
- Création des boulevards (l'AFFERIERE, MARENGO).
- La crise de logement et début des cités H.B.M
- Les coulés verts remplacent les remparts.



Fig 44 :Alger 1930-1962
Source : Source : R.Lespès 1999, Ibid.

1.3.3 Période postcoloniale(Alger après l'indépendance)

Réappropriation de l'espace à partir de 1962

Le nouvel Alger reconstruit de toutes pièces sans référence à son passé, ce qui nécessite une intervention continuelle des pouvoirs publics, pour que son image soit conforme à l'ambition qu'elle représente, ainsi plusieurs schémas et plan d'organisation seront proposés comme :

- Le COMMEDOR (1968-1978).
- Le P.O.G (1975).
- Le P.U.D (1980).
- Le P.D.A.U(1995).
- Le G.P.U (1996).

Tous ces instruments ont tenté d'apporter des repenses à une croissance urbaine maîtrisée mais malheureusement le résultat a été l'étalement de la ville dans toutes les directions, multiplication d'entités souvent en rupture totale avec le centre l'ancien, et entre elles.

Notre choix serre porte sur une des entités du centre ancien en continuité avec les quartiers nouveaux d'Alger qui constitue un des pôles du dernier instrument proposé avant le plan stratégique , l'actuel plan du développement de la ville d'Alger capital.

2) Le site d'intervention : quartier des Annassers

2.1) Choix du site

La ville d'Alger se compose de plusieurs quartiers qui se sont formés au fil du temps. Ces quartiers s'articulent autour d'un axe linéaire qui s'étend de Bab El Oued jusqu'à l'Hussein-Dey et au long duquel une succession de points forts, matérialisés par une concentration d'équipements d'envergure et de nœuds importants, se sont développées.

Pour cette raison, notre choix s'est porté sur l'un de ces quartiers, le quartier des Annassers, qui est aussi une portion du 2^{ème} pôle de croissance proposé par le GPU à vocation culturelle.

Les Annassers, ancienne zone agricole, change de vocation et se porte sur l'industrie : à partir du début de la colonisation, le quartier est occupé graduellement par des activités industrielles le long des axes puis dans tout le quartier au détriment du parcellaire agricole initial.

Cette zone dont l'urbanisation est récente essaie ces dernières années de créer l'équilibre et la croissance lui permettant de devenir un futur centre métropolitain.

2.2) Situation et délimitation

a. Situation

Le quartier des Annassers est compris entre les quartiers d'El Hamma et des Abattoirs ; administrativement il fait partie de la commune de Bel Ouizdad, qui est délimitée par la mer au Nord, à l'Est par la commune d'Hussein Dey, à l'Ouest par Sidi M'Hammed et au sud par El Madania et Kouba.

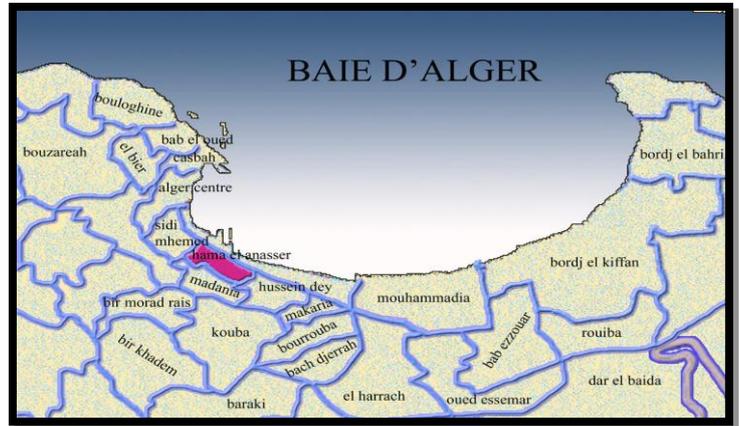


Fig45 : Situation de la ville d'Alger

Source : <http://www.panoramio.com>

b. Délimitation

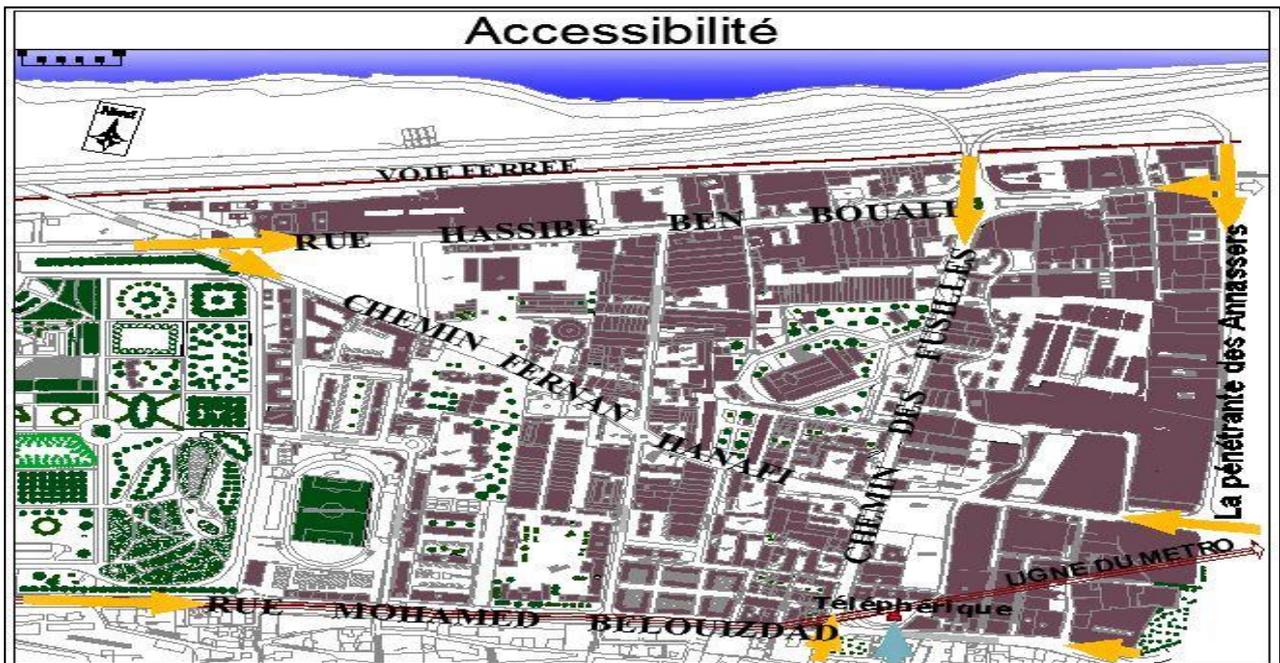
- Les limites naturelles :
 - Au Nord : La mer.
 - Au Sud : le talus (le ravin de la femme sauvage).
- Les limites artificielles :
 - A l'Est : La pénétrante des Annassers.
 - A l'Ouest : Le jardin d'Essai



c. Accessibilité

Le quartier des Annassers détient une très bonne accessibilité grâce aux réseaux divers d'infrastructure de transport. L'accessibilité est assurée par :

- Voies mécaniques :
 - L'avenue de l'ALN ;
 - La rue Mohamed Menbouche ou la rue des Fusillés à partir des plateaux environnants ;
 - La rue Hassiba Ben Bouali ;
 - La rue Mohamed Belouizdad et par son prolongement (l'avenue Mahmoud Boudjaatit) ;
 - Le chemin FernaneHanafi ;
 - La pénétrante des Annassers ;
- La voie ferroviaire ;
- Le téléphérique ;
- Le métro ;



2.3) Caractéristiques du site d'intervention

Topographie : Le site se caractérise par une forme assez régulière en légère déclivité 2%.

Géologie : Deux faciès composent le site :

- Des sables argileux ;
- Des alluvions récentes.

Climatologie : Alger possède un climat méditerranéen marqué par une période pluvieuse relativement courte (pluviométrie annuelle moyenne 600- 800mm).

Les vents dominant sont du Nord-Ouest en hiver, Nord-Est en été.

La Sismicité : Alger se situe dans la zone III qui correspond à une région de forte sismicité.

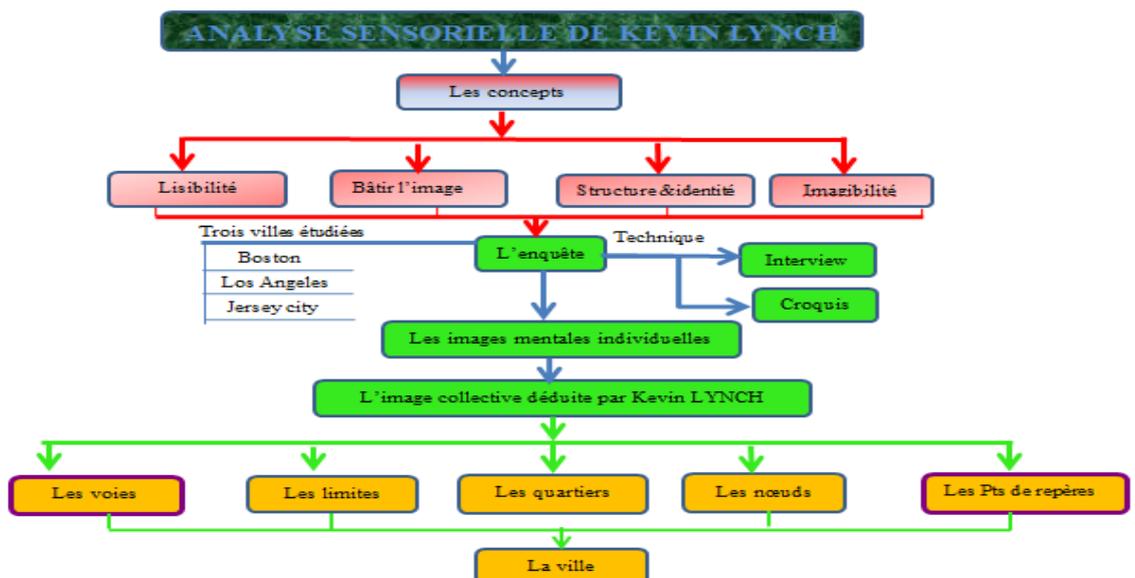
Synthèse de lecture physique

Après avoir relevé les caractéristiques du site d'intervention, il s'avère que le quartier des Annassers se situe dans une assiette relativement plate qui offre ainsi des caractéristiques géotechniques favorable constituant ainsi une excellente assise pour l'implantation de notre projet.

2.3.1) L'approche paysagère

Elle nous permettra de donner aux Annassers une meilleure image pour en faire un espace urbain riche en significations. Elle permet d'appréhender le site sous forme de lieu de mémoire. Séquences et de parcours.

« K. Lynch c'est basé pour cette méthode sur cinq points importants: les voies, les limites, les quartiers, les nœuds, les points de repères. »¹⁷



Graphe 2 : analyse sensorielle de Kevin Lynch

Source : K.Lynch, image de la cité

¹⁷K. Lynch, voir et planifier

Introduction
 Définition
 Méthodologie

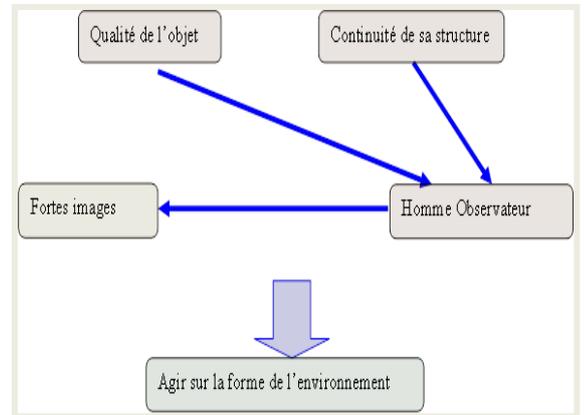
a) L'analyse sensorielle de K.L

a.1) L'imagibilité

Aux phénomènes de l'interaction entre l'homme et l'objet, ce dernier à une qualité qui provoque de fortes images mentales chez l'homme « l'observateur » ça peut être : une forme, une couleur, une disposition,...etc.

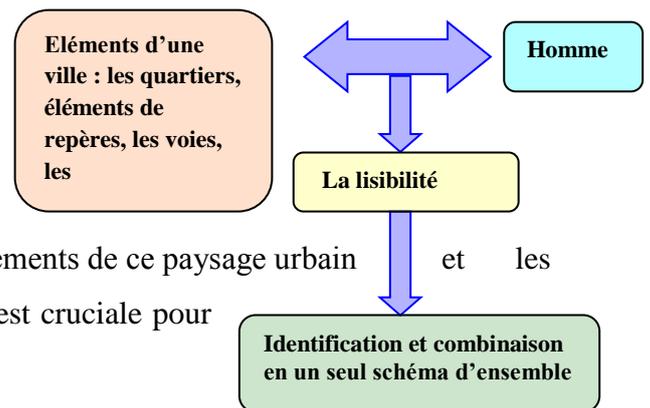
Ces qualités rendent facile la création des images mentales de l'environnement qui sont d'une identité

vive, une structure continue et de forme claire et harmonieuse.



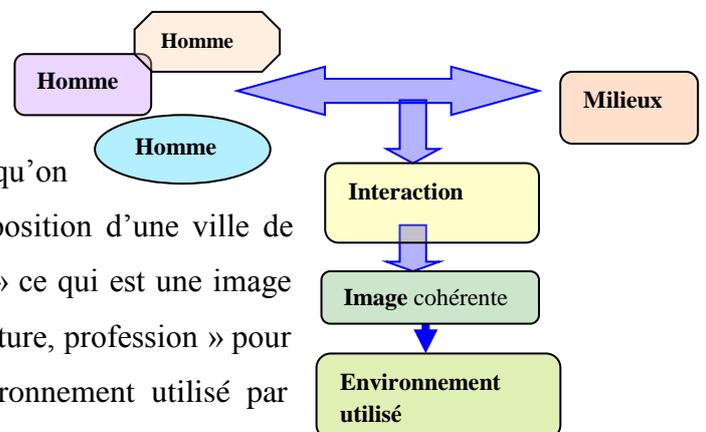
a.2) La lisibilité

Fondement principal de la théorie de K. Lynch basé essentiellement sur la qualité visuelle ou la clarté apparente d'un paysage urbain ce que est la facilité que trouve l'homme pour reconnaître les éléments de ce paysage urbain et les organiser en un schéma cohérent et cette lisibilité est cruciale pour la composition urbaine -urbain design



a.3) Bâtir l'image

K. Lynch voit que le phénomène d'interaction entre l'homme et son milieu va produire ce qu'on appelle l'image, alors il est impératif à la composition d'une ville de savoir ce qu'on peut l'appeler « l'image mentale » ce qui est une image collective d'un groupe homogènes « sexe, âge, culture, profession » pour que la composition urbaine répond par un environnement utilisé par beaucoup de gens.



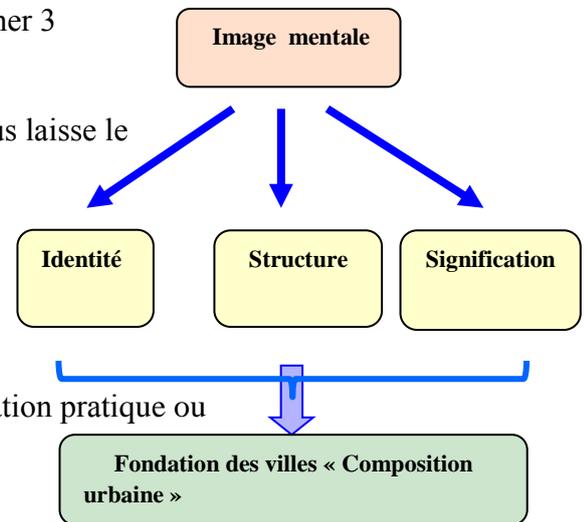
a.4) Structure et identité

L’image mentale bâtie du précédent concept va nous donner 3 composantes :

La première c’est ce que caractérise l’objet de l’image et nous laisse le reconnaître comme une entité séparée « l’identité».

La deuxième consiste à la relation de l’objet avec l’observateur et avec les autres objets c’est « la structure spatiale ouparadigmatique».

La troisième c’est la signification de l’objet. Elle est une relation pratique ou émotive d’ordre sensorielle.



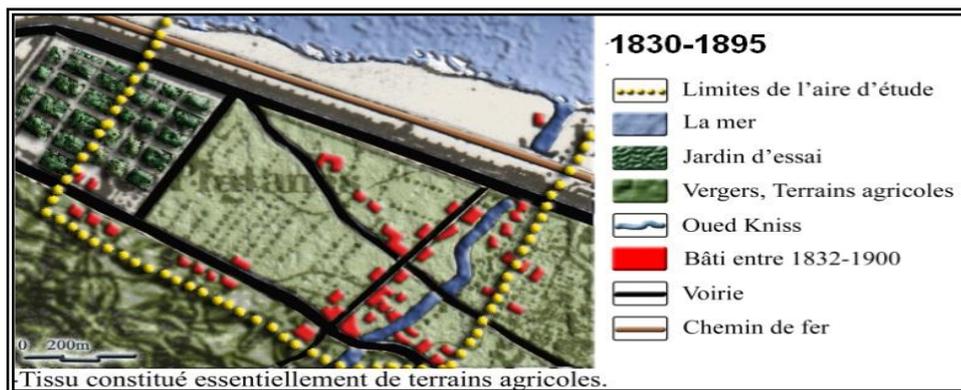
2.4.3) Evolution et transformation des Annassers

g) Aperçu historique des Annassers

La forme urbaine et un processus continu et s’il est possible de la décrire, de la concrétiser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre l’étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l’on littéralement formé.

Période 1830-1895

En 1830, le site était une zone agricole traversée par des axes d’irrigations qui représentent les deux axes de restructuration du territoire (l’actuelle avenue Belkacemi, la rue FernaneHanafi ainsi que Oued Kniss. En 1832 la création du jardin d’Essai, suivie de l’implantation de poches industrielles. Et création de chemin de fer Alger-Constantine en 1867.



Période 1859-1954

Implantation de plusieurs unités (hangars, usines, dépôts) conférant au site un caractère industriel à la place du caractère agricole initial.

Les années 1920 furent témoins de plusieurs réalisations, les plus importantes les Abattoirs, les HLM et la

Régie foncière.

En 1935, à cause des excroissances de Birmandreïs, Vieux Kouba et du quartier de Polignac, le plateau des Annassers attira les premières occupations urbaines, il s'agit d'un lotissement suburbain, qui ne répond à aucune idée d'ensemble et à aucun souci réel d'urbanisation.

Après l'indépendance, vu sa position privilégiée géographique, elle devient une zone destinée au développement de l'hyper centre.

h) Les quartiers

« Ce sont des parties de la ville d'une taille assez grande pénétrable par l'observateur « pensée », elles ont un caractère général qui permet leurs identifications, cette dernière « l'identification » est possible de l'intérieur. Elles deviennent une référence si on les utilise de l'extérieur identifiable de l'extérieur »¹⁸.

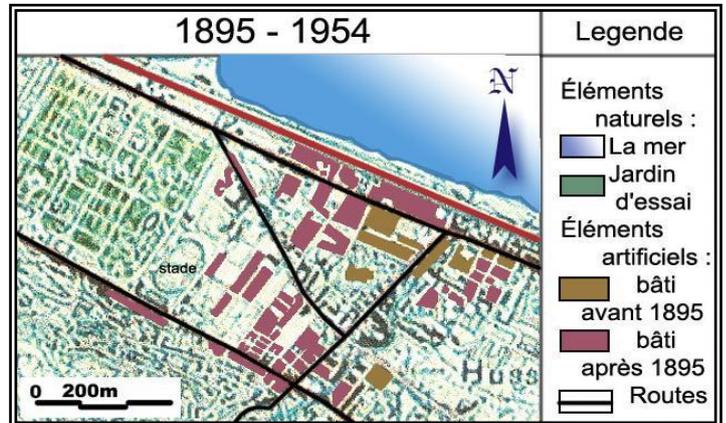


Fig49 : Période 1895-1954

Source : source: <http://Google earth.fr>



¹⁸<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Education.htm>

✚ Quartier des Annassers- Abattoirs

Il est enclavé entre le jardin d'essais à l'ouest et la pénétrante des Annassers à l'est, un quartier très hétérogène d'une surface de 120, 5ha, se compose essentiellement des unités industrielles et des Entrepôts, mais comprend aussi des habitations entre la rue Belouizdad et le chemin Fernane .

Le jardin d'essai

Avec une surface de 30 ha il constitue une coupure verte agréable entre le quartier d'Hamma et des Annassers, il participe à la façade urbaine d'Alger ; en fait la plus importante percée verte vers la baie d'Alger en prolongement du parc de la victoire.

i) Les limites

Les limites d'une ville, d'après Lynch peuvent être des éléments naturels ou physiques, elles sont ses frontières et ses références latérales.

Lorsqu'elles prédominent visuellement, elles ont une forme continue et sont pénétrables au mouvement traversant ; sont considérées comme des limites fortes.

Elles ne jouent pas toujours le rôle des frontières, elles peuvent être parfois des coutures qui réunissent.

j) Les voies

Ce sont des éléments prédominants de l'image mentale de l'observateur. Des espaces de communication d'échanges et de déplacement.

Ce réseau viaire permet d'appréhender et de relier les autres éléments de l'environnement le long de ces voies.(fig53)



Fig51 : vue de puis le mémorial vers le jardin d'essai
Source: photo personnelle



Fig52 : Jardin d'essai
Source: Photo personnelle

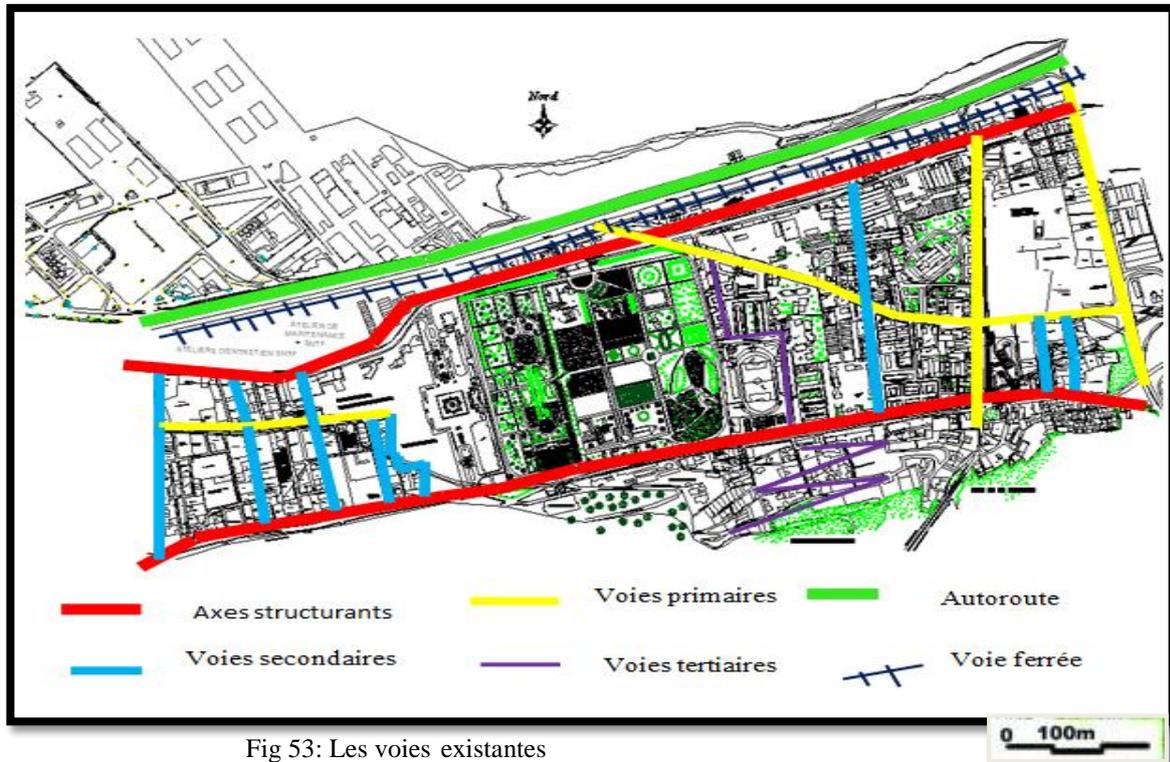


Fig 53: Les voies existantes
Source : extrait du PDAU

Sous synthèse 1

L'accessibilité au site DES ANNASSERS est très facile grâce à sa situation qui lie Alger Centre à la fois à la banlieue est (Hussein dey – El-Harrach) et le côté sud-est (Elmouradia, Bir Mourad Rais).

Cette situation qui est bénéfique pour l'accessibilité, rend la circulation au niveau du site très dense, précisément les axes structurants (Med Belouizdad, Hassiba Ben Bouali) et ça est dû aussi aux caractères commercial, résidentiel, administratif prédominants dans le site.

La structure de la voirie, si par son effet positif sur le plan économique pose un grand problème de liaison entre les différents secteurs du site.

k) Les nœuds

Ce sont des points, des lieux stratégiques d'une ville et elles sont pénétrables par l'observateur.

Ce sont aussi des points de jonctions à travers lesquelles on change le système de transport, lieux de passage d'une structure à une autre. Ou bien ce sont des points de rassemblement de certaines fonctions ou de certains caractères physiques.

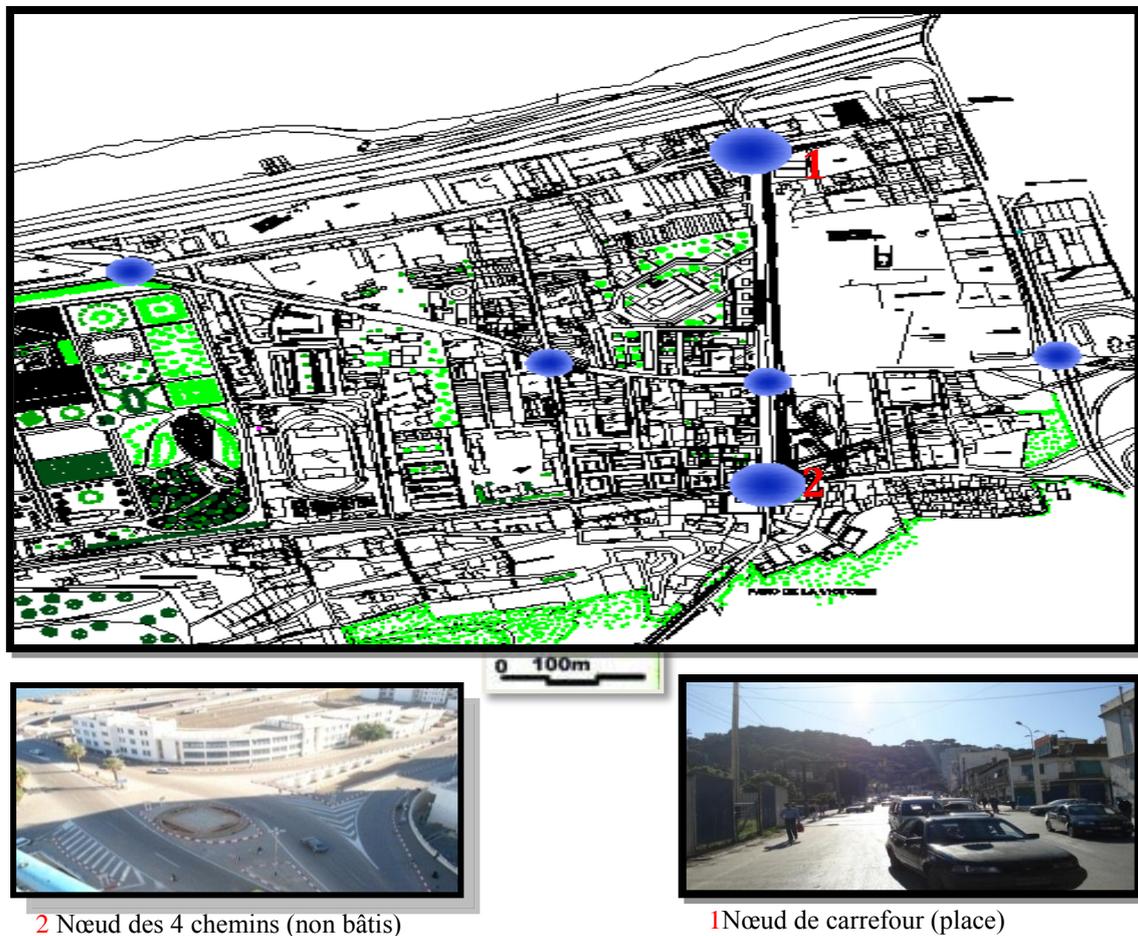


Fig54.55.56. : les nœuds existants

Source: extrait du PDAU +photos personnelles

1) Les points de repères

Ce sont des références ponctuelles d'où l'observateur ne peut pas les pénétrer car ils sont externes. Ce sont des objets physiques tels que immeubles, boutique ...etc.

Ils sont utilisés pour le choix d'un élément unique aux milieux d'une multitude de possibilité.

Certains points de repères sont des objets éloignés qui servent comme de point de référence radiale.



1- carrefour



2- le stade du 20 aout



3- sonelgaz



4- le jardin d'essai



5- BNA



6- Sofitel

Fig57 : Les points de repères
Source: extrait du PDAU + photos personnelle

Sous synthèse 2

Notre zone d'étude est riche en repères, des éléments dominants par leurs styles architecturaux, leurs fonctions, leurs valeurs dans le quartier.

On remarque une prédominance d'éléments de repères à l'échelle de la ville ce qui favorise et renforce l'idée de l'extension de l'hyper-centre d'Alger .

2.4.3) L'image urbaine

a) Lecture de l'état du bâti

Il s'agit de faire un état des lieux du bâti visant à :

- Reconnaitre et appréciation de l'état du bâti dans le site, le nouveau, de l'ancien...
- Identifier et localiser le bâti dans un état de vétusté avancé afin de pouvoir son élimination et/ou bien renouvellement.
- Faire le point sur l'état de l'ensemble des constitutions urbain du site peuvent être requalifié, redéfini dans ses fonctions.
- Faire état du bâti incompatible avec la vocation présente et future du cité (affaire, environnementale, un des pôles attractif d'Alger capital).

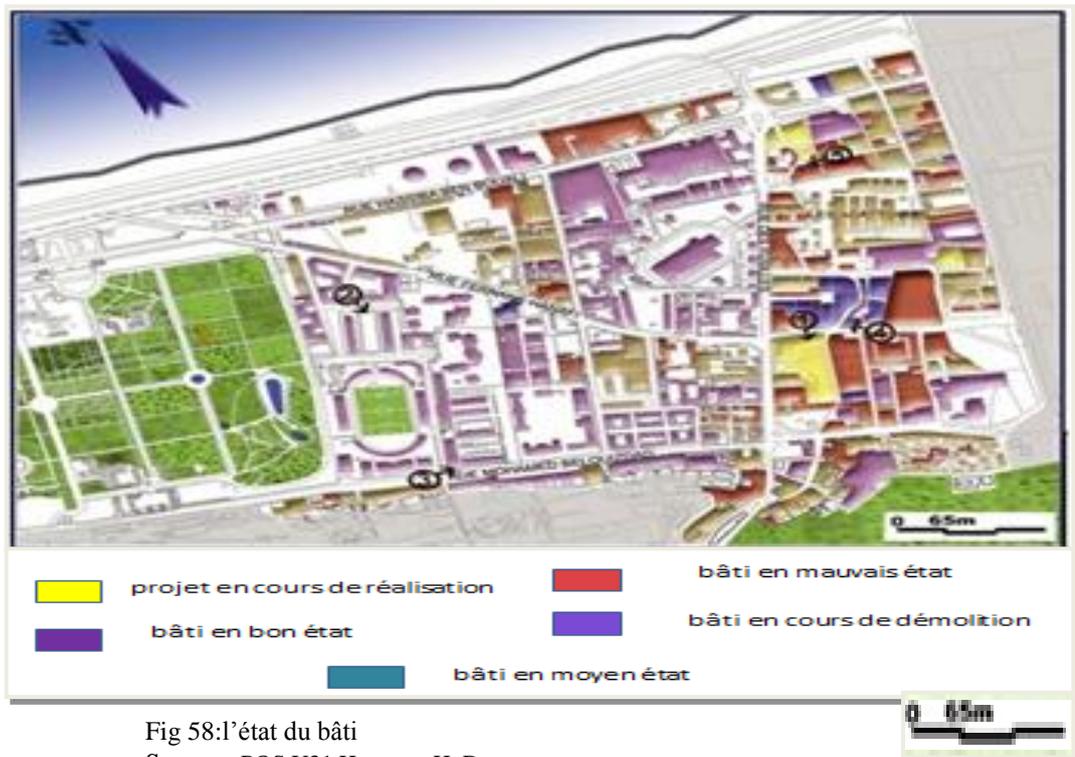


Fig 58:l'état du bâti
Source : POS U31 Hamma –H .Dey

b) Lecture des gabarits : Celle-ci va nous renseigner sur :

- Identification de la morphologie générale du site et des éléments structurants et dominants du site.
- Reconnaissance et localisation d'éventuelles ruptures morphologique entre les différents tissus.
- Collecte des données nécessaire au calcul du COS et CES.



c) Lecture de densités : Il s'agit d'une :

- Reconnaissance de la répartition des différents degrés et formes d'occupation de l'espace bâti sur le site, repère des formes et des espaces bâtis et à se réapproprier
- Localisation des parties présentant un niveau (taux) d'occupation inadéquat (faible) nécessitant une densification ultérieure.
- Identification des éléments constituent les taux (espaces publics et les pleins «bâtis »)



d) Lecture typologique : Dans cette lecture nous allons :

- Identifier les caractères permanents et variables sur le plan formel, dimensionnel, fonctionnel et organisationnel des tissus existant.
- Identifier les caractères des tissus futurs.

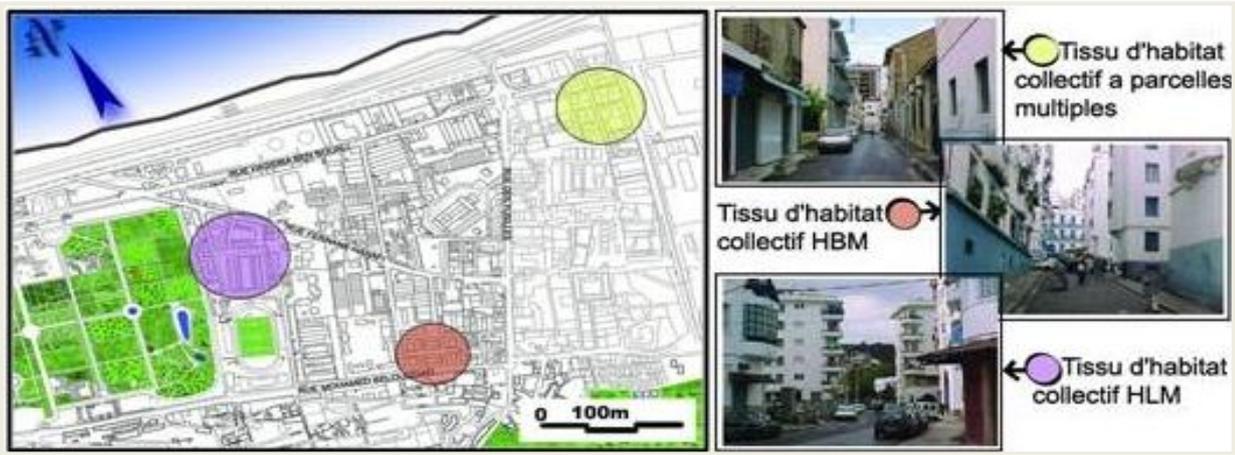


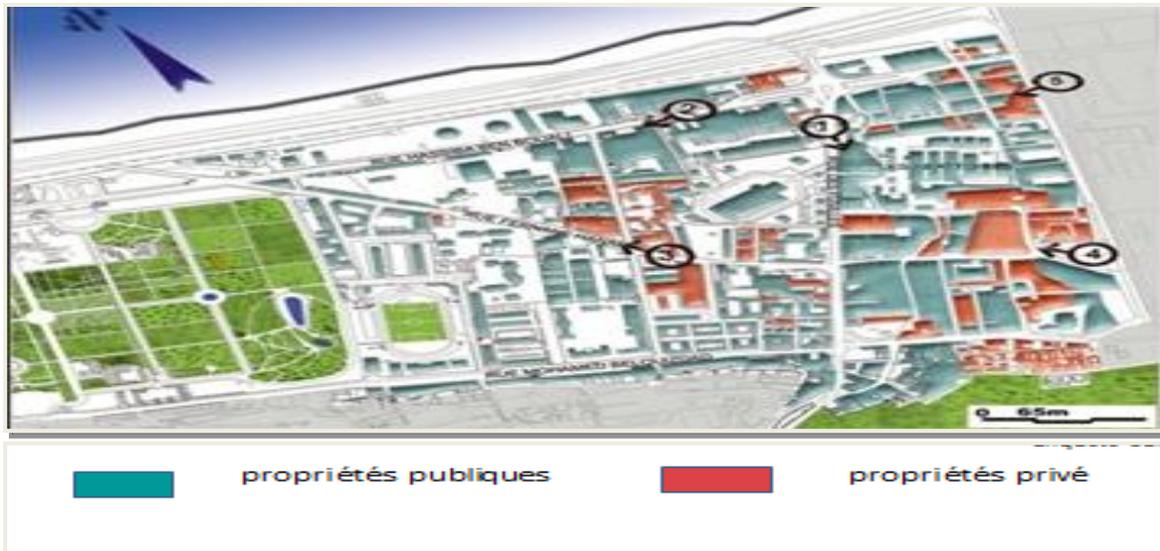
Fig61 : Lecture typologique
Source : POS U31 Hamma –H .Dey

e) Lecture des activités



Fig62 : Lecture typologique
Source : POS U31 Hamma –H .Dey

Ces deux données vont permettre de matérialiser les actions envisagées.



2.4.4) Diagnostic

Après les différentes lectures urbaines nous sommes arrivés aux constatations suivantes :

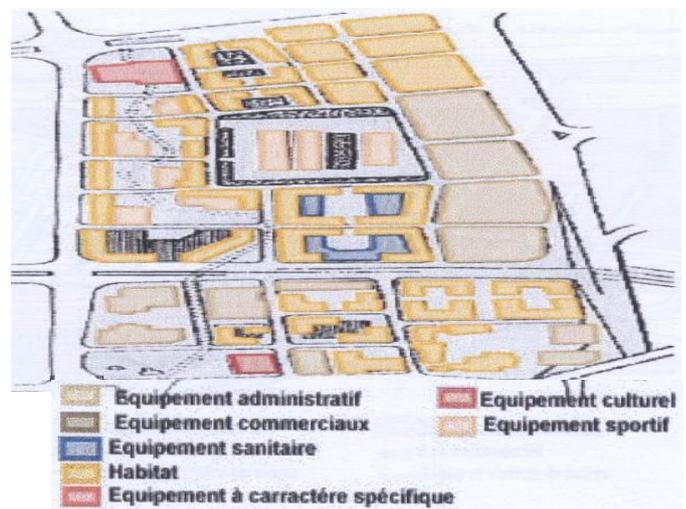
a) Critique des différentes propositions urbanistiques

Proposition de l'OFARES 1991

Cette proposition porte sur l'élimination des activités nuisibles et la revalorisation des Abattoirs en proposant l'implantation de plusieurs équipements.

La répartition de l'îlot des abattoirs en 4 sous zones :

- Zone administrative ;
- Zone mixte (habitat, commerce) ;
- Zone mixte (habitat, équipements) ;
- Zone culturelle ;



Critique

Un aménagement partiel, la proposition manque d'un schéma global et cohérent en plus de sa mauvaise prise en charge du front de mer. Une étude incomplète, qui tient compte

uniquement d'une partie du quartier, elle ne peut servir comme référence car le phénomène urbain est complexe et doit être réfléchi dans son ensemble.

▪ **Proposition du C.N.E.R.U** :il propose :

✓ Une extension vers le secteur d'El Hamma –El Annassers en suivant un schéma de centralité favorisant l'activité tertiaire afin d'alléger la tension de l'actuel centre.

✓ Un réaménagement routier pour assurer la fluidité de circulation, élargissement des voies FERNANE Hanafi et Hassiba Ben BOUALI.

✓ Création de deux trémies : une continuant la rue des Fusillés au niveau du carrefour ruisseau et une autre continuant la rue FERNANE Hanafi à l'intersection de la rue des fusillés ;

✓ Répartition du quartier en zones homogènes, autonomes et complémentaires :

ZONE A : affectée au secteur tertiaire, aménagement des tours, bureaux, et services.

ZONE B : programme polyfonctionnel à fort degré d'animation ;

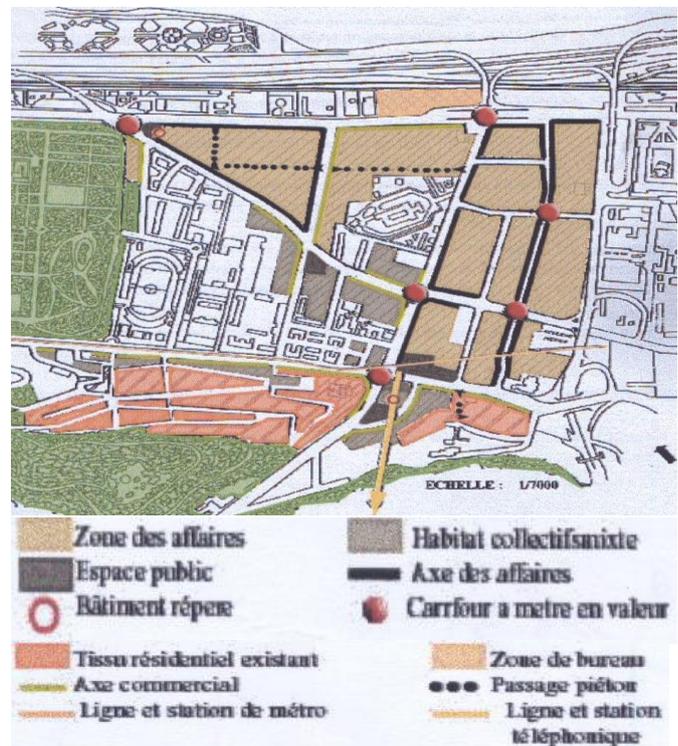
ZONE C : zone d'habitat collectif.

ZONE D : zone d'équipements

ZONE E : centre de grands ensembles.

ZONE F : Jardin d'Essai.

Il prévoit aussi de l'habitat et un parc urbain à l'emplacement des abattoirs



Critique

L'étude est faite sur tout le quartier, le schéma est global, mais elle nous oriente vers le zoning urbain. Le parc urbain au niveau des Abattoirs est mal défini, car il occupe une surface importante, sachant que le foncier est très cher.

Synthèse

Malgré les contradictions remarquées entre les différentes propositions que ce soit sur le plan formel ou fonctionnel, les schémas s'accordent tous sur quelques points à savoir :

- Confier au quartier le rôle de point fort de centralité, en lui attribuant des équipements et des activités de centralité ;
- La restructuration des quartiers Sonelgaz, les abattoirs et la BNA ;
- Evacuation des activités nuisibles ;

La proposition du CNERU semble plus cohérente, pour cela on l'a choisi comme référence dans notre intervention sur le quartier.

b) Potentialités

- Occupation d'une position de carrefour articulant les différents centres urbains d'Alger.
- Présence d'éléments naturels importants tels que le jardin d'Essai et la mer.
- Patrimoine écologique important (la mer, le Jardin d'Essai).
- Disponibilité d'infrastructure de transport : rues, autoroute, chemin de fer, métro, téléphérique, permettant une bonne accessibilité au site.
- Disponibilité d'un potentiel foncier important sous forme de terrains mal occupés par des hangars et des dépôts vétuste (22.00HA).
- Opportunité visuelle vers les grands projets qui doivent rehausser l'image de la capitale : la Bibliothèque Nationale, l'hôtel Sofitel, le Palais de la culture, le Mémorial...
- Mono fonctionnalité de quartier (dominance de l'industrie).

c) carences

- Présence d'activités nuisible, incompatibles avec la nouvelle vocation du site avec un tissu désordonné, compact et illisible (appauvrissement formel).
- Vétusté du cadre bâti.
- Mauvaise structuration : taille des ilots trop grands induisant une faible perméabilité.
- Infrastructure routière mal structurée et mal animée :
 - ✓ Discontinuité de l'axe Mohamed Belouizdad à partir du carrefour de Ruisseau.
 - ✓ Axe Hassiba Ben Bouali non qualifié en termes d'urbanité.
 - ✓ Axe des Fusillés présente une façade non animée d'activités
- Absence d'espaces de communication sociale (places, jardins, aires de jeux).
- Rupture avec la mer causée par le chemin de fer et l'autoroute.

d) Les actions et propositions du projet urbain

Dans le but de revaloriser le quartier des Annassers nous privilégions une démarche novatrice à tendance conservatrice pour renouer le quartier avec son contexte et son patrimoine et pour le réinsérer dans la dynamique urbaine Alger Métropole.

Nous avons établi une proposition urbaine après avoir fait une lecture analytique de la ville d'Alger en générale et du quartier des Annassers en particulier.

Nous avons choisi le plan stratégique, qui propose des actions urbaine ambitieuse, comme support pour notre intervention urbaine qui comporte des plans thématiques qui traitent l'ensemble de la ville d'Alger.

d.1) Le plan de mobilité

Pour organiser et améliorer les conditions de déplacement dans notre site d'intervention et leur procurer une dimension paysagère et environnementale, nous avons opter pour :

- Restructuration des axes, HASSIBA BEN BOUALI, CHEMIN FERNAN HANFI, les élargir et atteindre une largeur de 11 m ceci pour une meilleure prise en charge des équipements (centre d'affaire, hôtel, centre commercial, proposé le long de ces axes).
- la projection des passages piétons et piste cyclistes en juxtaposition avec tous les accès mécaniques du quartier pour privilégier le déplacement des piétons et les cyclistes à l'intérieur du quartier.
- Privilégier les espaces publics (places, jardins,...)
- La projection d'une gare multimodale à l'entrée Est pour favoriser le transport en commun en exploitant l'infrastructure de transport déjà existante.
- Le prolongement des accès secondaires rue des sports, rue Takjourt Rabah et la rue Harizi Mohammed, en référence aux allées du jardin d'essai permettant d'avoir des percés vers la mer et notamment de restructurer les ilots, une manière de renouer le jardin avec le reste du quartier. Nous avons nommé ces accès comme « *allées de la mer* » en référence à ceux du jardin d'Essai, le patrimoine écologique des Annassers.

d.2) Le plan blanc

Pour insérer et sécurisée notre quartier dans le plan stratégique de la ville d'Alger pour faire de la capitale une ville sûre et aussi pour améliorer la qualité de vie de ses habitants, nous avons proposé la délocalisation des activités industrielles qui engendrent des risques technologiques et des nuisances sonore, incompatible avec le caractère urbain du quartier (affaire, bâtiment polyfonctionnels, espaces naturels, de la récréation, place et jardins pour la détente, habitat, équipements...etc.).

Délocaliser la zone industrielle permet la réappropriation de la friche comme disponibilité et opportunité foncière à court terme.

L'emploi de nouvelles fonctions qui s'adaptent aux besoins des citoyens et aux nouvelles exigences de métropolisation.

Par ailleurs, quatre parcours sont proposés dans le projet de requalification du quartier colonial ;

Un parcours environnemental et de loisir sera projeté à la proximité du jardin d'essai dans la partie Nord-Ouest, avec des possibilités de continuité des caractères paysager et une dimension environnementale vers le reste des parcours.

Un parcours d'affaire et d'échange qui s'étale le long de l'axe structurant Hassiba Ben Bouali qui sera animé par une multitude de projets de grande envergure avec un ensemble d'habitat collectif de hauts standings.

Un parcours culturel et éducatif ; le long de chemin FernanHanafi à proximité de l'infrastructure éducative existante (lycée,...).

Un parcours touristique résulte de la combinaison des trois parcours, c'est le prolongement du parcours touristique qui traverse toute la ville qui ne s'arrêtera plus au jardin d'essai, mais il se développera sur tous le quartier jusqu'à la baie qui en traversant des passerelles piétonnes végétalisées assurent la liaison du quartier avec la mer. Un réseau téléphérique proposé qui permet d'avoir une vue panoramique. Une station téléphérique est proposée sur le niveau supérieur d'une tour multifonctionnelle.

Une infrastructure de détente et de loisir sera aménagée sur la baie pour renforcer la vocation touristique.

L'implantation des parkings ouverts dans les le deux entrées Est et Ouest du quartier sur l'axe HASSIBA BEN BOUALI toujours pour privilégier la circulation piétonne dans le quartier et renforcer son caractère écologique et éviter sa conjection

d.3) Le plan vert

L'implantation de plusieurs espaces publics; places, jardins, parcs urbains...etc.

Ces espaces seront plantés avec des espèces végétales qui existent dans le jardin d'essai telle que ; les focus, les platanes, les dragonniers ...etc, pour assurer la continuité du jardin dans le quartier dans la partie nord délimitée par le chemin FernanHanafi et généraliser la dimension paysagère. Ceci permettre aussi l'interprétation d'autres espaces florales et forales, car les valeurs écologiques et environnementales du jardin d'Essai importantes, multiples et variée.

2.4.4) Les différentes propositions du projet de requalification de la friche industrielle des Annassers

Quelques concepts appliqués dans le projet urbain

Une diversité fonctionnelle pour insérer le quartier dans le projet d'Alger métropole.

La dominance des espaces verts, toit jardin

- ✓ Minimiser la consommation d'énergie non renouvelable- on diminue les déplacements par véhicule – favoriser le transport en commun.
- ✓ La création des espaces publics pour une mixité sociale.
- ✓ La transparence est l'un des plus importants principes architecturaux afin de créer un dialogue entre le bâti et l'environnement extérieur.

Les projets environnementaux, à proximité du jardin d'essai

- ✓ Un forum de l'environnement sur un îlot de 10400 m² « the bluemarble » offre la possibilité de bénéficier d'un cadre de beauté environnementale et architecturale chargé d'histoire.
- ✓ Une école de l'environnement sur un îlot de 10823 m², elle a comme fonction la formation et l'information et la sensibilisation sur la thématique d'environnement et les risques qui le menacent.
- ✓ Un parc urbain sur une surface de 15400 m² dont 80% est végétalisées.

Les projets culturels et éducatifs

- ✓ Théâtre en plein air avec vue sur la mer pour toute activité culturelle et de détente.

-
- ✓ L'intervention sur l'ancienne église et la récupération du foncier avoisinant, d'une superficie de 6471m² sera requalifié en musée d'art.
 - ✓ Ecole d'art et des métiers sur un îlot de 7985 m² qui a comme fonction la préservation du patrimoine immatériel et des savoir-faire.
 - ✓ Médiathèque sur un îlot de 6156 m²
 - ✓ Une école multi paliers
 - ✓ Musée d'histoire sur un îlot de 12717 m² avec un témoin du lieu et des activités industrielles
 - ✓ Salle omnisport semi olympique sur une surface de 16415 m²

Projet d'affaire et d'échange

- ✓ Gare multimodale 10315 m²
- ✓ Centre commercial 10105 m²
- ✓ Hôtel d'affaire 14750m²
- ✓ Centre d'affaire
- ✓ Une tour multi fonctionnelle 3986 m²

Introduction

Le passage de l'analyse à la traduction spatiale demeure la tâche la plus délicate dans la conception du projet architectural qui est le résultat d'un processus méthodologique et d'une démarche théorique.

L'approche architecturale constitue l'avant dernière phase de l'élaboration et la conception du projet. Le développement des différentes composantes de cette approche doit s'intégrer aux différents principes issus des approches précédentes afin d'aboutir à un projet capable de lier harmonieusement, son environnement urbain, son programme fonctionnel à son architecture, tout en considérant le bien-être de ses usagers et l'amélioration du cadre de vie.

Choix de l'assiette

Notre projet d'architecture s'inscrit sur une assiette régulière, il a pour objectif d'inscrire le projet dans son contexte de manière à respecter son environnement immédiat qui forme un véritable patrimoine colonial mais surtout que ce dernier permette de faire du l'ancien quartier des Annasers un pôle de convergence à une échelle aussi bien régionale que territoriale.

Choix du thème

Nous avons donc choisi de projeter un forum de l'environnement, un équipement susceptible de répondre à nos objectifs. C'est un lieu de détente, de formation et d'échange organisé autour des objectifs suivants

- La création d'un équipement environnemental favorisant le transfert culturel
- Créer un espace de regroupement et de rencontre du maximum des activités et des usagés
- Faire participer les citoyens aux actions de préservation du patrimoine et de l'environnement

THE BLUE MARBLE signification et terminologie

La Bille bleue (*The Blue Marble*) est une photographie célèbre de la Terre prise le 7 décembre 1972 par l'équipage d'*Apollo 17* à une distance d'environ 45 000 km. C'est l'une des photos les plus répandues dans le monde. Cette image est l'une des rares qui montrent une Terre complètement éclairée ; les astronautes avaient le Soleil derrière eux lorsqu'ils prirent la

photo. Ils l'ont baptisée ainsi car, pour eux, la Terre ressemblait sur cette photo à une bille de verre d'enfant.

Par extension, l'expression est utilisée pour désigner des représentations similaires de la Terre c'est pourquoi on a choisi cette expression pour notre projet environnementale qui contient des entités nommées planète verte-la végétation-, planètebleue-l'eau- et entité mémoire du lieu cette dernière est référencie par la valeur historique de la photographie



Fig 66 « Worth a thousand worlds »
Source :Source : www.wikipédia.fr

1) Objectifs

Nous aborderons la partie architecturale en fixant les objectifs suivants :

- Ouvrir la voie à une nouvelle architecture par notre projet (point de départ d'une nouvelle image).
- Projeter un équipement qui sera l'une des séquences du paysage urbain.
- Marquer le changement du statut de la ville à la métropole.
- Créer un lieu d'échange et de diffusion du savoir.
- Opter pour une conception environnementale à même de valeur le caractère écologique du quartier

Pour atteindre ces objectifs on a choisi comme projet :

2) Un centre de l'environnement pour requalifier

Le Centre de l'environnement est un organisme œuvrant dans le domaine de l'environnement et sa mission se résumant principalement comme suit :

- Soutenir les groupes environnementaux dans leur lutte pour la défense du droit à un environnement de qualité pour tous;

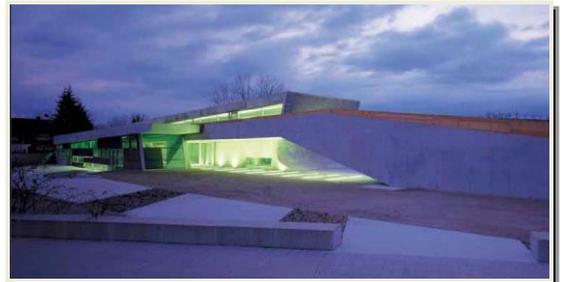
- Assister les organismes environnementaux, les organismes culturels et les entreprises d'économie sociale dans le but d'offrir un large éventail de services à la population;
- Contribuer à l'atteinte du développement durable par la démonstration, l'expérimentation et l'exhibition d'écotechnologies
- Favoriser la tenue d'activités pédagogiques sur différents thèmes liés au respect de l'environnement et au développement durable
- Fournir des services dédiés au développement du bâtiment durable au Annassers , en Algerie et ailleurs.

Pour ce faire nous avons pris comme exemple référent 02 projets

2.1) Le Landscape Formation One (LF One)

2.1.1) Présentation du projet

Le Landscape Formation One conçu par ZahaHadid est étrange, se situe entre Vitra et Weil- Am-Rhein en Suisse; il s'inscrit dans un projet ambitieux de promenade paysagère.



2.2.2) Fiche technique

- Maitre d'ouvrage: ville de Veil-Am-Rhein.
- Maitre d'oeuvre: Zahahadid
- Surface: 845m²
- Supervisassions technique : Burofleigharbauer ,Emmendi
- BET structure: L.Martino, Gre023.nzach Wyhle



2.2.3) Aspect formel

a) Métaphore du mouvement

- Le pavillon se développe sur deux niveaux. Longues onde de béton, son extrémité Nord se termine en forme de vague.



• La pointe ouest du bâtiment amorce un édifice en fuseau qui semble littéralement sourdre de terre. Le LF One est à la fois un bâtiment et une passerelle.

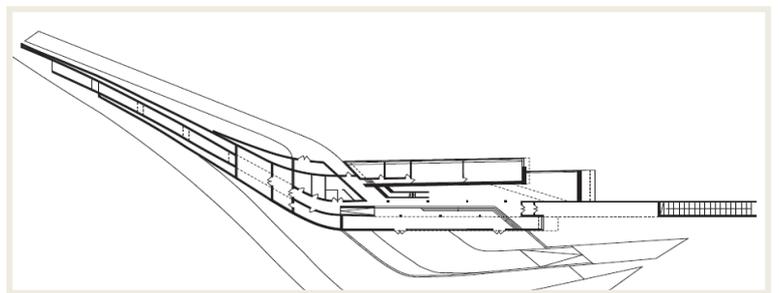


• La longue façade nord-ouest se développe sur deux niveaux: l'un, semi enterré, dévolu aux ateliers de recherche; l'autre ouvert en belvédère sur le parc

b) Aspect spatial

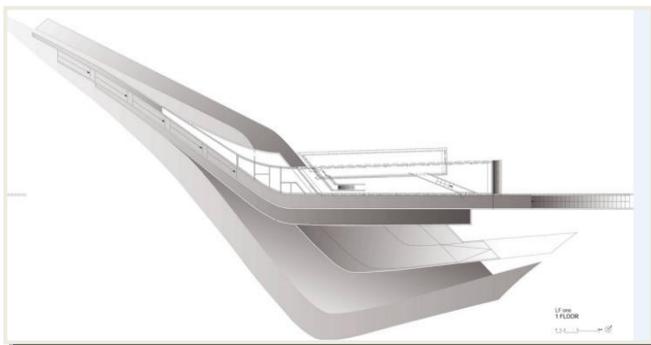
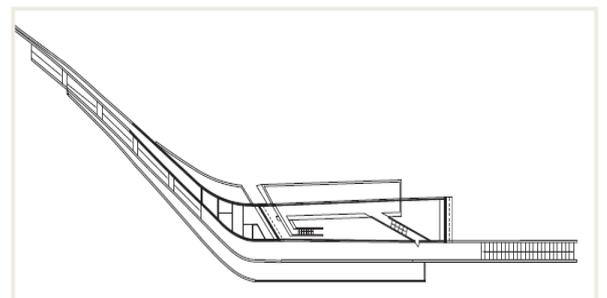
Programme

- Salle d'exposition
- Un café
- Chambres secondaires
- Ateliers de recherche



Les principaux espaces - salle d'exposition et un café courent le long de ces chemins émergents naturellement, en admettant la lumière naturelle et offrant des vues contrastées à l'extérieur. Chambres secondaires «disparaissent» dans la racine de l'immeuble, avec le centre de l'environnement à moitié submergée de profiter de la qualité de la terre elle-même d'isolement.

Le bâtiment dispose également d'une terrasse orientée plein sud, les sources d'énergie solaire et de la poutre en contrebas qui sert également une mezzanine.



2.2) Siège et centre unique de Veolia environnement

a) Présentation du projet

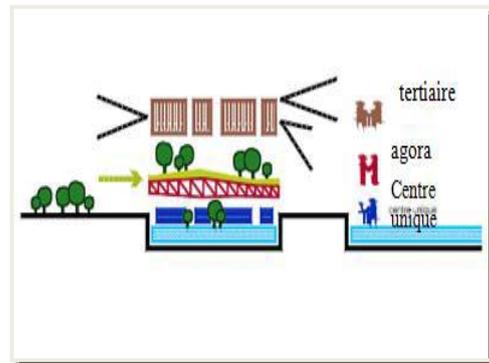
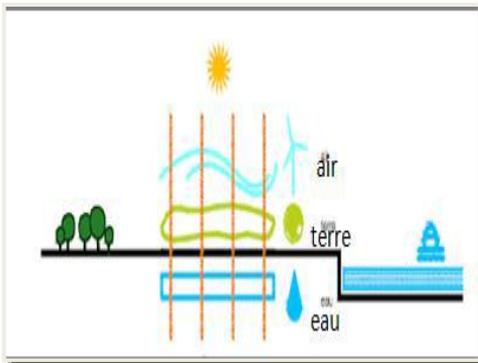
- Maîtrise d'ouvrage: Veolia Environnement
- Maîtrise d'œuvre: Architecte 2/3/4/architecture
Simon RODRIGUEZ-PAGES, Eric PUZENAT
Laure-Hélène BOURILLON
- Surface : 85 500 m² SHON

Le siège social Veolia se situe sur le site d'Aubervilliers, à proximité du canal Saint-Denis. Ce nouveau bâtiment offre un cadre idéal pour la recherche et l'innovation. Son objectif est de créer un environnement de travail moderne et fonctionnel, apportant confort à ses usagers tout en s'appuyant sur une démarche de certification environnementale.



b) Démarche du projet

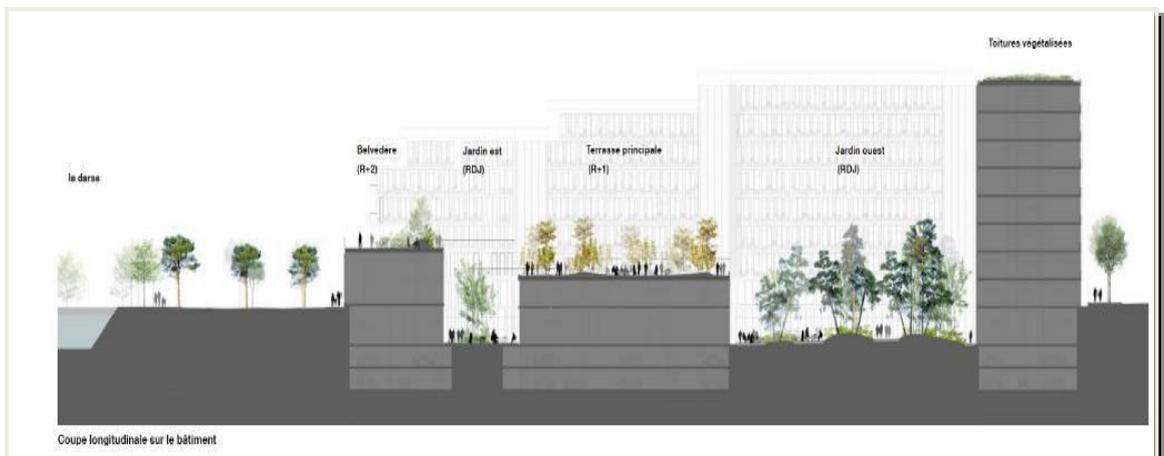
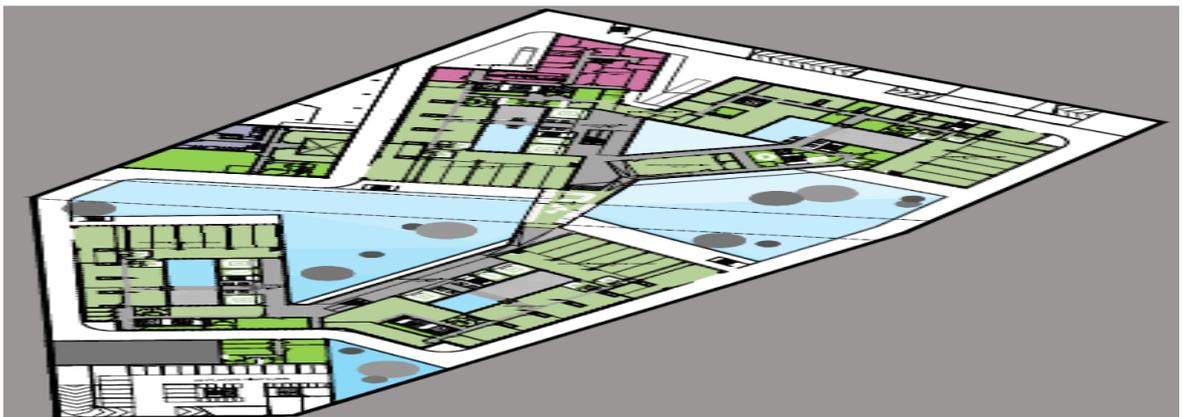
La démarche du projet se fait à partir des trios éléments essentiels (air, terre, eau.):



c) Le programme général du projet

niveau	destination
SS2	Parkings: véhicule légers, deux roues motorisés
SS1	
RDJ	Parkings vélos, restaurant, cuisine, agora (amphithéâtre, salles de réunion.)
RDC	Espaces d'accueil, agora, (amphithéâtre; foyer...) bureaux, salle de sport.
R+1	Bureaux, pergola
R+2	Bureaux
R+3	Bureaux
R+4	Bureaux
R+5	Bureaux

tab.1 : programme général du projet
 Source: <http://www.veolia.com>



Synthèse

L'analyse de ses différents exemples nous a permis de ressortir des éléments de référence fonctionnels et formels qui seront le deuxième support dans le processus de formalisation de notre projet, afin d'assurer une conception adéquate quant à la thématique et ses recommandations et exigences.

Notre essai méthodologique se basera sur un raisonnement ou un processus de conception structuré et cohérent ; ce processus de conception passe par quatre étapes en interaction continue, où notre projet doit être pensé dans son contexte, organisé selon les exigences spatiales, formelles et fonctionnelles.

3) Les objectifs d'intervention

Le projet architectural est la continuité du projet urbain, de ce fait nous aborderont la partie architecturale en fixant les objectifs au préalable, qui seront de deux types :

3.1) Objectifs liés au site

-Ouvrir la voie à une nouvelle architecture par notre projet (point de départ d'une nouvelle image).

-Projeter un équipement qui serait l'une des séquences du paysage urbain.

-Marquer le changement de statut de la ville à la métropole

-Créer un projet ouvert sur l'environnement immédiat naturel et physique (mer, jardin d'Essai, places, rues...)

-Faire participer le projet dans la dynamique urbaine et favoriser la continuité spatiale et fonctionnelle.

3.2) Objectifs liés au thème

-Faire de notre équipement un grand espace d'accueil, de formation, d'information et de détente.

-La création d'un équipement environnemental favorisant le transfert culturel.

-Créer un espace de regroupement et de rencontre le maximum d'utilisateurs et d'activités.

4) Conceptualisation

Cette phase consiste à articuler entre l'idéation et la formalisation (l'intermédiaire). Notre but c'est d'arriver à une assise théorique. Dégager un système de

concepts capable de justifier et d'expliquer le projet, en basant sur l'étude des contraintes liées au contexte et au thème.

4.1) Les contraintes

a) Les contraintes liées au contexte

Créer une articulation entre le site naturel (Mer, jardin d'Essai,...) et le site physique (rue, places, équipements...).

Faire adapter nos interventions (projet urbain, projet architectural,...) à l'existant (équipements et bâtiments existants en bon et moyen état), en cherchant un bon fonctionnement entre les deux.

b) Les contraintes liées au thème

-La diversité des fonctions et des activités (formation, information, détente, commerce, ...) ainsi que les besoins des usagers ; nous obligent à une meilleure réflexion sur ces derniers

5) Les concepts dégagés

5.1) Concepts liés à l'urbain

- **Concept de perméabilité**

Ce concept nous permettra de tirer profit de nombreux avantages tel que : la continuité visuelle et spatiale entre l'équipement et son contexte urbain, une accessibilité meilleure à notre équipement,.... (Une meilleure relation entre l'équipement et son environnement).

- **Concept de continuité**

Ce concept nous permettra de relier le projet à son contexte, la continuité exprime une corrélation, une complémentarité entre l'intérieur et l'extérieur, entre le dedans et le dehors ; soit visuellement à travers la trajectoire de l'œil (découvrir le l'espace avant même de le franchir), soit par le déplacement de l'homme matérialisé par le prolongement de la vie urbaine (spatiale).

5.2) Concepts liés au thème

- **Concept de fragmentation**

La fragmentation est un moyen de deviser le projet en entités de formes, de fonctions et d'usagers différents, tout en assurant la liaison entre les unités. Elle nous permet de créer des espaces, des parcours intérieurs, et surtout d'assurer l'interpénétration entre eux.

- **Concept de transparence**

La transparence symbolisera dans notre projet l'ouverture de la ville à son patrimoine naturel et industriel, elle est significative car elle laisse traversée par la lumière, permettant ainsi de distinguer les objets à travers son épaisseur et favorisant le rapport homme /environnement.

La transparence se trouvera dans notre équipement à deux niveaux :

- Dans la relation intérieure-extérieure : par le traitement de façade en verre (murs rideaux –bais vitrés), dans le but d'arriver à une perception visuelle qui permettra la relation entre les usagers et le contexte urbain (jardin d'Essai, la mer...).

- A l'intérieur du projet, se résume dans la communication continue et vive entre les usagers assurée par les séparations légères et vitrées.

- **Concept d'articulation**

« Ce terme désigne les relations existantes entre plusieurs composantes autonomes d'un système donné »...¹⁹

On optera pour ce concept pour relier les différentes entités de notre projet fragmenté ; elle sera matérialisée de différentes manières :

- Par un vide

- Par des volumes simples spatiales au niveau du centre du projet (emboîtement)

- Par une rampe.

6) Formalisation

Après l'établissement d'un système de concepts, qui constituera la base du projet et le symbole de son expression, on va essayer de transporter ces concepts sur le projet architectural, pour arriver à la phase de synthèse dans laquelle sera dessinée :

¹⁹F.BAGHRI, B .BOUDIAF In « Recherche et projet in cahier de l'EPAU N », P28

« Le projet n'est pas un acte arbitraire ou du hasard ; la forme d'un projet est ancrée dans le temps et le lieu. La volonté de composer librement se manifeste lorsqu'on emprunte et lorsqu'on évolue les chemins qui mènent vers la forme ».

7) Genèse du projet architectural

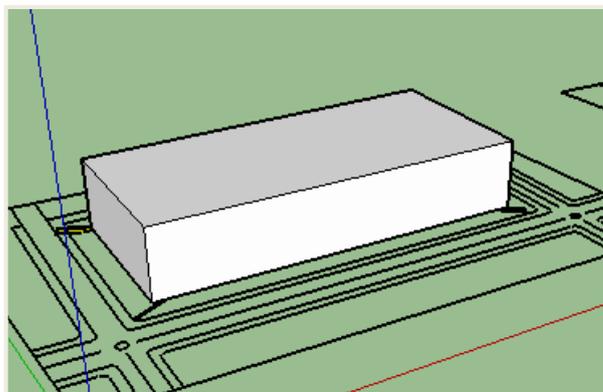
« La question de la forme n'a à priori strictement aucune importance pour moi, la forme ne m'intéresse qu'à posteriori. Un bâtiment peut être symétrique s'il a de bonnes raisons de l'être, carré s'il est utile qu'il le soit, ce que je veux, c'est que la forme ait un sens par rapport au contexte et au programme. Souvent la forme qui émerge de l'analyse est une vraie surprise. Il me reste bien sûr le choix de le révéler ou le détruire »²⁰.

Cette phase se veut être la concrétisation formelle et spatiale de l'ensemble des concepts développés précédemment.

Cette opération de construction du projet se déroulera sous forme d'un processus qui englobe 8 étapes.

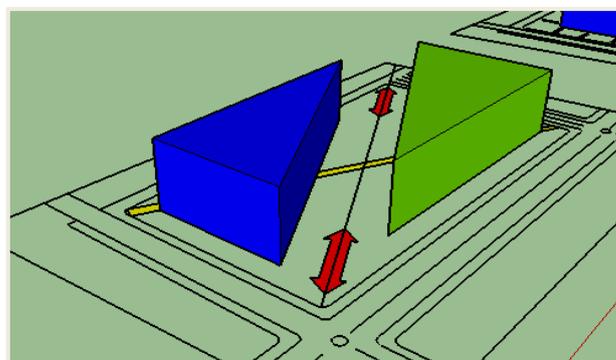
1^{er} étape : alignement et occupation périmétrale

Notre occupation périmétrale de la parcelle (l'îlot) est dans le but de répondre aux recommandations urbaines (l'alignement pour structurer les rues délimitant celle-ci, la continuité et l'articulation avec l'environnement immédiat...). Ainsi que pour assurer le concept d'îlot qui est l'unité d'articulation entre le projet urbain et le projet architectural.



2^{em} étape : fragmentation

Le but de fragmenter le projet et la pénétration de celui-ci par les parcours intérieurs est d'ouvrir l'îlot afin d'assurer un degré de transparence, permettant à tous usagers

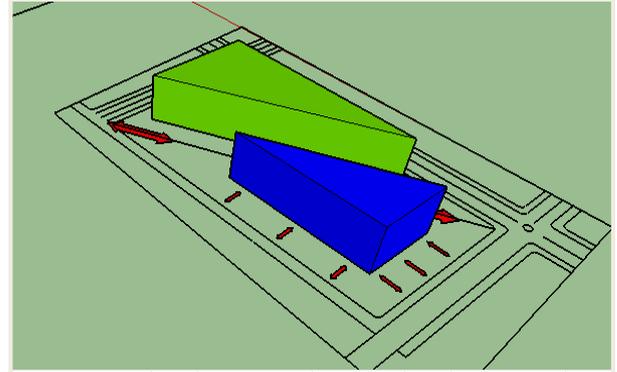


²⁰Jean Nouvel, AMC série 4, 2001.

de découvrir l'environnement immédiat d'une part, d'une autre part les différentes entités fonctionnelles hiérarchiques et la hiérarchisation des accès vers le projet (l'articulation spatiale, formelle et fonctionnelle entre les différentes composantes du projet).

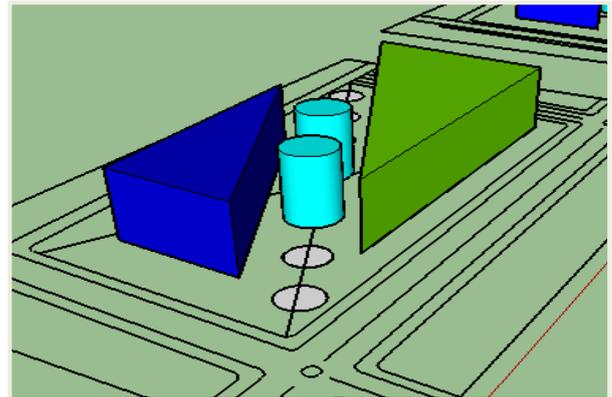
3^{em} étape : libération des espaces extérieurs

L'entité de planète bleue sera affectée au détente et loisir, ce qui nécessite une surface d'espace public importante. Qui sera aménagé à l'extérieur comme parcours piétons, piste cyclable, places et un jardin d'exposition.



4^{em} étape : la centralité

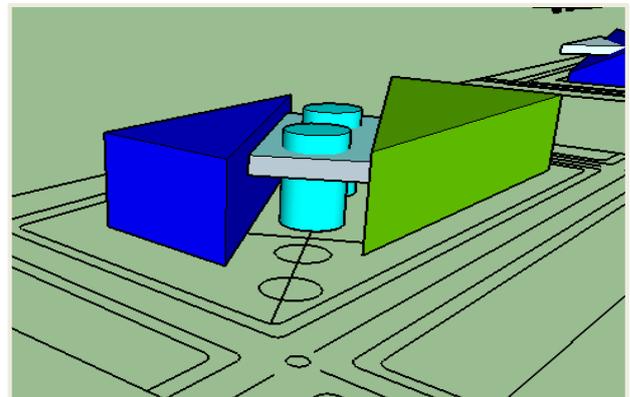
Nous avons procédé dans cette étape à la matérialisation du concept de **centralité**, et cela par un vide central qui sera l'élément articulatoire et organisateur des différents espaces pour assurer la perméabilité et accentuer l'idée de l'organisation introvertie qui est une exigence thématique.



5^{em} étape : la liaison

« Ce terme désigne les relations existantes entre plusieurs composantes autonomes d'un système donnée »²¹.

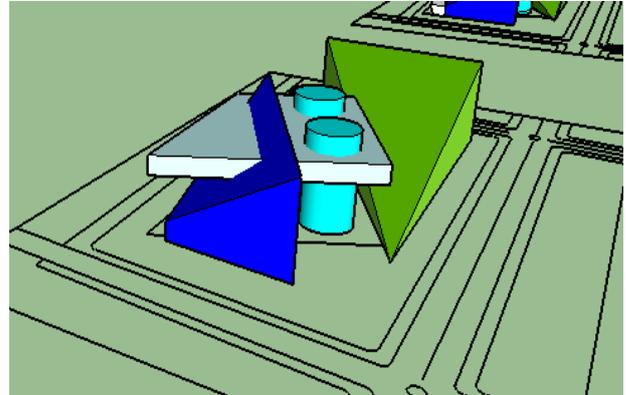
Ce concept nous permettra de relier les entités du projet



²¹F.BAGHRI, B .BOUDIAF In « Recherche et projet in cahier de l'EPAU N »

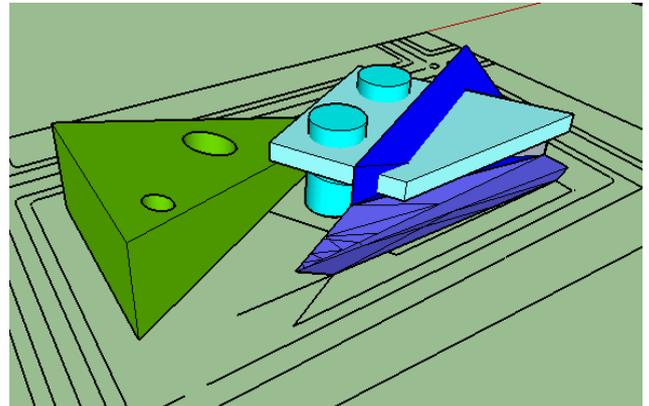
6^{em} étape : l'orientation des imprécations des volumes

Cette étape consiste au développement de la forme des entités, matérialisé par les changements de direction prenant en charge l'environnement à savoir la mer et le jardin d'Essais vers lesquels le projet sera orienté.



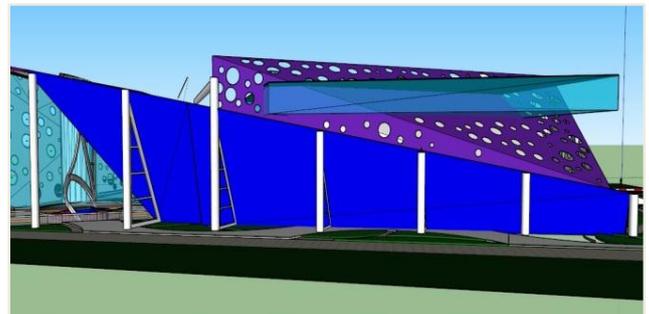
7^{em} étape : la soustraction et juxtaposition

La soustraction sera matérialisée dans la planète verte en référence à l'architecture traditionnelle -construction avec patios-. La juxtaposition d'un aquarium à la planète bleue qui sera un élément d'appel pour cette dernière et pour le projet entier



8^{em} étape : Volumétrie finale

Nous étions inspiré pour la forme de l'aquarium d'un bateau qui reflète la période coloniale et des activités portuaires et industrielles existantes dans notre quartier .



8) Description du projet architectural

Fonctionnement et répartition spatiale

Le schéma final nous permet de distinguer trois entités différentes dont la fonction est la suivantes

A- la première entité : nommé **la planète verte** symbole de la végétation et de la biodiversité, est destinée à l'accueil, la formation, la recherche et la sensibilisation qui donne

sur la rue Hassiba Ben Bouali . Le but étant d'animer la rue et d'inciter le citoyen à utiliser l'équipement. Elle comporte des espaces d'exposition, un amphithéâtre, des ateliers et des laboratoires de recherche, salles de cours et salle de lecture, cette entité est fortement végétalisée afin d'exposer une diversité d'espèces végétaux.

B- la deuxième entité : nommée mémoire du lieu, est dédiée à l'information, la communication et la sensibilisation en vue de ressusciter la mémoire du lieu.

C- la troisième entité nommée : la planète bleue symbole de l'eau et de la vie affectée à la détente, loisirs, sensibilisation, commerces et restauration, ce lieu est fortement occupé par la présence d'eau, abritant la fonction d'aquarium

Procédé constructif

Afin d'assurer le bon fonctionnement, la sécurité, et la stabilité de l'ouvrage, nous avons opté pour:

Une structure métallique : avec des poteaux en H habillés en forme circulaire et des poutres ajourées apparentes , une boîte rigide en béton armé sera intégrée à la structure métallique de la planète bleue comme élément de contreventement horizontal. Ce choix est dicté par l'importance des portées ainsi que la complexité formelle de l'entité.

Un système des haubans sera utilisé pour consolider l'élément de liaison - le parallélépipède vitré -

Notre projet sera implanté dans une région sismique.

Il est donc indispensable de prévoir un système constructif parasismique adapté, qui assurera la stabilité de la construction.

Afin de concrétiser cet objectif nous avons opté pour : Des fondations en **radier général ou nervuré.**

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

Le patrimoine architectural : les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée,
G.H. Balley
Vivre et créer l'espace Public , Michel Bassand
Loi de solidarité et de renouvellement , Couteaux Pierre
Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presse Universitaire de France, CHOAY
(Françoise) et MERLIN (Pierre)
éléments d'introduction à l'urbanisme, Maouia Saïdouni
Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, Zucchelli Alberto,
Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace, ANDRES L
image de la cité, K..Lynch
voir et planifier, K..Lynch

Site web :

www.marseille-renovation-urbaine.fr
www.dreamstime.com
<https://www.tripadvisor.fr>
www.wikipédia.fr
www.francetop.net/dictionnaire
<http://www.bbt-architecture.com>
<http://www.ville-chateaudun.fr/Au-quotidien>
<http://www.alger-city.com>
<https://insitu.revues.org>
<http://www.veolia.com>